STOP
AU CAMBRIOLAGE !
Besoin de Protéger vos Biens et de Sécuriser votre Famille ?
01 600 00 00

LA SEMAINE AFRICAINE

63ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3526 du Mardi 8 Septembre 2015 - 63e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Onzièmes jeux africains de Brazzaville

Après la grandiose et éclatante cérémonie d'ouverture, c'est déjà la course aux médailles

Le président de la République prononçant son allocution d'ouverture.

(Page 3)

Paroisse cathédrale Sainte Monique (diocèse de Kinkala)

Mgr Louis Portella Mbuyu a ordonné un diacre lors du 60e anniversaire

Mgr Louis Portella Mbuyu et le nouveau diacre. *(P.12)*

Vie d'entreprise

La société Bayo, un modèle de diversification économique en plein développement

La chaîne de fabrication de yaourts. *(P.10)*

Hôtellerie

Le Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel ouvre ses portes à Brazzaville

(P.15)

Ministère de la communication et des médias

Thierry Lézin Moungalla entend travailler avec tous les organes de presse, quelles que soient leurs lignes éditoriales

(P.6)

I.f.c (Institut français du Congo), Brazzaville

Kosmos Mountouari à l'affiche, à l'occasion de ses 50 ans de carrière artistique

(P.21)

Editorial

Une catastrophe dont il faut se relever!

(P.3)

Séjournez à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
Choisissez
OKEN PALACE HOTEL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

CABINET

N° 0 4 9 2/MAE/CAB-CAJ

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement d'un responsable administratif et financier, d'un chargé de la communication et gestion des connaissances et d'un comptable, qui complèteront l'équipe de l'Unité Nationale de Gestion du Programme.

Lieu de service: Brazzaville.

1. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprendra les documents suivants:
- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, datée, signée, avec adresse-complète (E.mail et autre) et contact téléphonique;
- un curriculum vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références;
- une lettre de motivation indiquant les raisons et les atouts du candidat;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu;
- un casier judiciaire de moins de 3 mois;
- un certificat de nationalité;
- les copies légalisées des diplômes;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages.

Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus seront invités à présenter les originaux des diplômes et des attestations de travail et de stage justifiant leur expérience professionnelle.

1. Modalités d sélection:

La sélection se fera en 3 phases:
- Première phase: Présélection sur dossier;
- Deuxième phase: Test écrit;
- Troisième phase: Interviews.

Les dates et heures du test écrit et des interviews, seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

2. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures:

Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à: Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage[Comité de sélection du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)] et devront comporter uniquement la mention suivante:

- Dossier de candidature au poste de: (selon votre choix)

- Responsable administratif et financier;
- Comptable;
- Chargé de la communication et gestion des connaissances.

Les dossiers doivent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (secrétariat central) à Brazzaville.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 16 septembre 2015 à 15 heures.

Pour les TDR liés aux postes et tout autre renseignement complémentaire, s'adresser au:

- Ministère de l'agriculture et de l'élevage (face de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez);

Fait à Brazzaville, le 25 août 2015

Le Directeur de Cabinet,

Jean Fulgence MOUANGOU

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE VERIFICATION INDEPENDANTE (AVI). N°SC03/15/IDA 5357 - GC

I. CONTEXTE:
Le gouvernement de la République du Congo met en oeuvre, avec l'appui de la Banque Mondiale, un projet de développement des compétences, afin de faciliter l'emploi des jeunes vulnérables dans les zones urbaines et périurbaines de Brazzaville et Pointe-Noire, avec une répartition égale des bénéficiaires entre les hommes et les femmes. Le projet vise à orienter ces jeunes vers des métiers porteurs, et à favoriser leur insertion sur le marché du travail, à travers l'emploi salarié et/ou l'entrepreneuriat. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) est l'entité responsable de la mise en oeuvre du projet. Le PDCE devrait couvrir 15.000 bénéficiaires et comprend deux composantes:
Composante 1: Formation professionnelle, appui à l'insertion professionnelle à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables et aux micro-entrepreneurs. Cette composante est subdivisée en trois sous composantes:
- Sous-composante 1.1.: Formation professionnelle, insertion professionnelle et l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables;
- Sous-composante 1.2: Formation professionnelle pour les micro-entrepreneurs;
- Sous-Composante 1.3. Formation basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés.
Composante 2: Renforcement des capacités techniques, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).
Pour assurer les formations prévues dans les sous-composantes 1.1 et 1.2, le Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) s'appuie sur des prestataires de formation tant publics que privés, chargés de conduire toutes les activités de formation et d'apprentissage. Au-delà de la formation, les prestataires sont responsables du recrutement des participants, de leur placement en stage, et de leur insertion professionnelle et/ou l'accompagnement dans l'entreprenariat suite à ce parcours de formation.
En ce qui concerne la sous-composante 1.3, les prestations seront assurées par des maître-artisans. Des formations en compétences de vie courante, pour une meilleure prise en main de leur vie, de leurs choix professionnels et de leur employabilité seront dispensées au cours des formations, dans le cadre de chaque sous-composante. En outre, les prestataires devront s'assurer qu'ils disposent d'un environnement adapté à la formation et apprentissage des filles.
Le présent avis de manifestation d'intérêt vise à décrire la mission attendue du consultant pour la réalisation de la mission de vérification indépendante du projet.

II-OBJECTIFS DE LA CONSULTATION:
Le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) financera le contrat d'une Agence de Vérification Indépendante (AVI) pour contribuer au suivi et l'évaluation des activités de formation du Projet (Composante 1 du Projet). L'Agence de Vérification Indépendante (AVI) aura pour mission de contrôler, évaluer et faire le rapport sur les activités du projet, en s'assurant que les intrants sont transformés en résultats souhaités de la manière la plus appropriée.
Plus précisément, l'Agence de Vérification Indépendante (AVI) devra:
• effectuer des vérifications et des audits indépendants, y compris veiller à ce que les contrats de performance avec les prestataires de formation soient correctement mises en oeuvre, et que la formation dispensée par les formateurs et les maîtres artisans soit de qualité;
• effectuer des courtes évaluations des bénéficiaires, et
• formuler des recommandations et élaborer des stratégies pour l'amélioration de la mise en œuvre du Projet et pour l'étude d'impact; et
• collecter des données sur les indicateurs clés.

III - Le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les consultants (firme, ONG ou cabinet) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants (firme, ONG ou cabinet) intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, références concernant l'exécution de prestations similaires expériences dans des missions comparables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.)
IV - Les consultants (firme, ONG ou cabinet) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci- dessous, les jours ouvrables, de 8heures 00 à 16 heures 00, heure locale, auprès du coordonnateur du PDCE.
Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une Agence de Vérification Indépendante (AVI) n° SC028/08/2015/ 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 16 septembre 2015.

V - La méthode de passation des marchés sera faite par la sélection fondée sur la qualité technique (SFQ), conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011».
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située: 177, rue SOWETO - quartier ex-Télévision
Tél: (00242) 06 667 22 29/06 60 31 761/06 62 58 890
- Email: congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur,

Michel MOUANGA

Onzièmes jeux africains de Brazzaville

Après la grandiose et éclatante cérémonie d'ouverture, c'est déjà la course aux médailles

Grandiose, extraordinaire et exceptionnelle: la cérémonie d'ouverture des Onzièmes jeux africains, qui célèbrent en même temps le cinquantenaire de leur existence, était à la hauteur de l'événement continental. De belles et impressionnantes images ont agrémenté cette cérémonie, sous le patronage du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, vendredi 4 septembre 2015, à 20h06, dans le Complexe sportif de la Concorde, à Kintélé, sous «le sceau de la jeunesse et du développement».

Tout a commencé à 18h53. Le président Denis Sassou Nguesso ayant à ses côtés ses homologues Thomas Boni Yayi du Bénin, Ali Bongo Ondimba du Gabon, Faure Gnassingbé du Togo, Manuel Pinto Da Costa de Sao Tomé et Principe, Catherine Samba Panza de la R.C.A, la présidente de la commission de l'U.a (Union africaine), Dlamini-Zuma Nkozazana, et plusieurs personnalités du monde politique, sportif et culturel, a salué longuement la foule qui avait rempli le Stade La Concorde d'une capacité de plus de soixante mille places, dans l'euphorie générale.

L'engouement des jeunes s'est transformé en une joie illimitée. Et la fête pouvait commencer… Après l'hymne de l'Union africaine, celui du Congo et l'interprétation des paroles de l'hymne national par la cantatrice congolaise vivant en France, Abel Mona, c'est le Mozambique, pays organisateur de l'édition précédente, qui a ouvert le défilé des délégations sportives participant aux Jeux africains. Les autres délégations ont suivi, suivant l'ordre alphabétique des noms des pays africains, sous la modération de notre confrère Bienvenu Boudimbou. Pays organisateur, le Congo a bouclé la boucle, dans un concert d'applaudissements et de sons des vuvuzela.

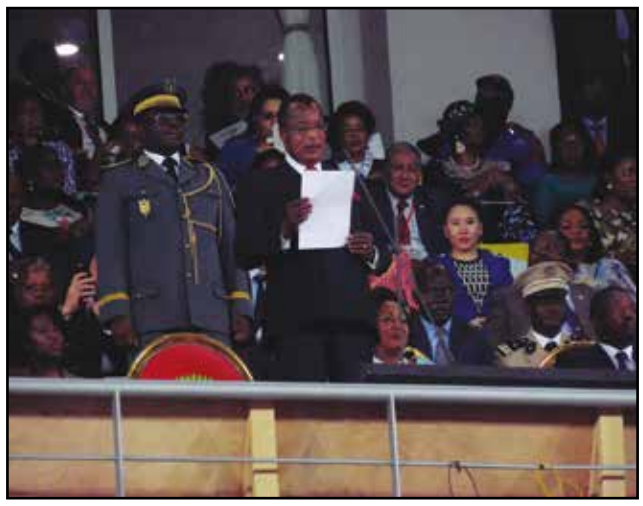
Le président Denis Sassou-Nguesso ouvrant solennellement les jeux.

Léon Alfred Opimbat, ministre congolais des sports.

La délégation des athlètes congolais.

Une séquence du mouvement gymnique.

Tout de suite après, le ministre des sports et de l'éducation physique, Alfred Opimbat, en sa qualité de président du conseil exécutif du Coja, a pris la parole: *«Brazzaville et le Congo s'honorent de la confiance faite par l'Afrique pour le retour des Jeux africains dans leur berceau, 50 ans après. Les Onzièmes jeux sont la célébration du sport africain, de la jeunesse sportive africaine (…). Notre espoir est grand de voir la jeunesse africaine mieux se connaître et mieux se comprendre»*, a-t-il dit, dans son allocution.

La présidente de la commission de l'Union africaine, Dlamini-Zuma Nkosazana, qui lui a succédé, a félicité le Congo qui a tout fait pour recevoir la jeunesse sportive africaine venue célébrer l'Afrique.

Invité à annoncer l'ouverture de la 11e édition des Jeux africain, le président Denis Sassou-Nguesso a, alors, pris la parole. *«Jeunes d'Afrique, jeunes sportifs africains (…). De toutes les luttes et de tous les combats qu'elle a menés et continue à mener, l'Afrique est restée unie autour de sa jeunesse (…). Il faut s'unir pour mieux agir (…) C'est pour impliquer les jeunes que les Onzièmes jeux africains sont placés sous le sceau de la jeunesse et du développement»*. Et le président a déclaré ouvert les Jeux. *«Que la fête commence et qu'elle soit belle»*, a-t-il lancé.

Il y a eu, ensuite, diverses cérémonies de courte durée mais toujours solennelles et intenses comme la remise du drapeau des précédents jeux organisés à Maputo et la prestation de serments proclamée par un athlète et un juge officiel, tous deux Congolais, en l'occurrence Bienvenue Ipandi et Maxence Ondongo, pour la gloire du sport. A la fin, les athlètes ont quitté la pelouse.

Mme Zouma remettant le drapeau de l'Union africaine au maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé.

Prestation de serment de l'athlète Bienvenue Ipandi.

Aussitôt, il y a eu un déferlement dans le stade de plusieurs milliers de jeunes: le spectacle allait commencer… Il y avait un décor très impressionnant, en plus des chants patriotiques, des tambours et le bruit des trompettes en plastique, les fameux vuvuzela, qui ont contribué à rendre l'ambiance plus envoûtante.

D'abord, le spectacle sino-congolais: mouvements gymniques et arts martiaux. Un spectacle artistique présenté par trois mille jeunes,

Vue partielle des pays participants.

(Suite en page 23)

Editorial

Une catastrophe dont il faut se relever!

Les résultats du baccalauréat général de cette année sont une catastrophe nationale. C'est le moins qu'on puisse dire. Déjà, la session de l'examen d'Etat elle-même était passée par une catastrophe: celle des fuites massives des sujets via les réseaux sociaux. La session de juin avait dû être annulée, pour être remplacée par une autre session au mois de juillet. Le chef de service baccalauréat général et des membres du jury furent arrêtés.

Avec un faible pourcentage de 10,08% d'admis, soit 6.714 sur 66.587 candidats, les résultats du baccalauréat général session de juillet 2015 constituent aussi une catastrophe nationale. A peine 4 élèves ont obtenu la mention «Bien» et 342, la mention «Assez bien». 6.368 ont eu le bac avec la mention «Passable». Incroyable mais vrai! Chacun a sa part de responsabilité dans cette catastrophe nationale: les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les établissements scolaires et évidemment le gouvernement.

Il y a lieu de se demander si ces enfants ont réellement composé sur les matières enseignées durant l'année scolaire ou qu'ils sont alors paresseux, pas intelligents ou qu'ils ont été mal enseignés. Bref, il faut rechercher les maux qui minent notre système éducatif national et trouver des remèdes efficaces pour le relever rapidement. Le président de la République ne peut pas consacrer deux années successives à l'école comme priorité de développement national, y affecter des budgets annuels importants et se retrouver avec autant d'élèves incapables de surmonter l'examen du bac général. «Pour 2014, je prends l'engagement, au nom du gouvernement, que cette œuvre importante et exaltante de la marche du Congo vers l'émergence sera poursuivie avec davantage d'ardeur et de détermination. Il s'agira, puisque l'école est le berceau de la République, de redonner, au cours de cette année, en termes d'investissements publics, la priorité à ce secteur, en prenant en compte, cette fois-ci, l'ensemble du système éducatif: enseignement fondamental, enseignement technique, formation qualifiante et enseignement supérieur», disait le chef de l'Etat dans son message de vœux de nouvel an, le 31 décembre 2013. Ainsi, deux années consécutives ont été consacrées comme priorité à l'éducation nationale: 2013 et 2014. Dès la première année où l'on devait goûter les fruits de cette option volontariste, on récolte une catastrophe: des candidats au bac qui ne cherchent qu'à tricher. Conséquence: session de juin 2015 annulée et des millions de Francs Cfa jetés à l'eau. Nouvelle session du bac: à peine 10,08% de candidats admis. Pour l'émergence du Congo, il y a des soucis à se faire. Sans cadres bien formés, comment peut-on prétendre à l'émergence et être une économie diversifiée et compétitive?

Le Congo n'est sans doute pas, sur le continent, le seul pays à enregistrer de mauvais résultats au bac. Sur 127.948 candidats, le Mali n'a récolté que 17,82% de bacheliers cette année, mais ces résultats ont suscité moult critiques dans ce pays. Cependant, au Congo, on semble allègrement tourner la page, après quelques réactions des officiels. Il s'agit pourtant d'un scandale devant susciter une certaine remise en cause. Là où l'on attend des gouvernants de s'illustrer par de bons bilans de leurs actions, certains s'illustrent plutôt par un culte de la personnalité destiné à garantir la longévité de carrières politiques, au point que des secteurs entiers de la vie nationale en pâtissent, malgré les moyens colossaux souvent mis à disposition. Ce ne sont pas les cadres compétents qui font défaut dans le pays, mais la politique qui souvent a les raisons de ne pas recourir aux compétences souhaitées. J'ai toujours pensé que la démocratie est un régime redoutable, car c'est un régime d'émulation publique, c'est-à-dire d'exclusion de ceux qui ne font pas preuve de compétence, de bons bilans de leurs actions. La démocratie brise des carrières politiques, car elle exige toujours et sans cesse, des bilans positifs, pour évoluer. Lorsqu'un acteur politique arrive au gouvernement, lieu par excellence de l'action publique, on ne devrait plus le juger sur sa capacité à mobiliser les militants de son parti, à chaque événement présidentiel, mais bien sur sa capacité à produire des bilans positifs de sa gestion publique.

En France, le taux de réussite dans les différentes catégories du baccalauréat cette année est de 87,8% sur 703.500 candidats. Un taux honorable quoique légèrement en baisse par rapport à l'année dernière, mais qui a suscité sa part de commentaires et de critiques. Voilà un pays qui travaille sans cesse à son avenir. Au Congo, 60 mille jeunes venant de rater le bac général s'interrogent sur leur avenir. Certains vont reprendre l'examen l'année prochaine, d'autres vont s'orienter dans d'autres filières de formation mais beaucoup d'entre eux risquent de se retrouver dans la rue, cherchant un hypothétique avenir que le pays aura du mal à leur offrir. Il faut faire renaître l'espoir dans le secteur de l'éducation nationale, par une batterie de mesures vigoureuses que le gouvernement ne devrait pas hésiter à entreprendre.

Joachim MBANZA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CMA CGM

Marseille, le 31 Août 2015

CMA CGM, Bolloré et CHEC remportent la concession du terminal à Conteneurs de Kribi (Cameroun) pour une durée de 25 ans

• Le consortium CMA CGM, Bolloré et CHEC déclaré vainqueur de l'appel d'offre par le gouvernement camerounais
• Un emplacement stratégique pour desservir toute la façade atlantique de l'Afrique et les pays de l'intérieur
• Un renforcement du Groupe CMA CGM en Afrique

Le consortium CMA CGM, Bolloré et CHEC déclaré vainqueur de l'appel d'offre par le gouvernement camerounais
A l'issue d'un appel d'offres lancé par le gouvernement du Cameroun, le consortium constitué des français CMA CGM et Bolloré, et du chinois CHEC (China Harbour Engineering Company) a remporté la concession pour une durée de 25 ans.

Le Gouvernement camerounais a choisi un consortium franco-chinois qui offrait toutes les garanties techniques et financières, en s'appuyant sur le Groupe CMA CGM, un groupe leader mondial du transport maritime et opérateur portuaire international, Bolloré Africa Logistics, un opérateur logistique de référence en Afrique, et CHEC l'une des toutes premières entreprises de génie civil et de construction au monde.

Ce terminal à conteneurs aura une capacité de 1.4 millions EVP et pourra accueillir des navires de 8000 EVP de toute compagnie maritime. Il sera doté à terme d'un quai de 700 mètres et d'une plate-forme de 32ha, pour un tirant d'eau de 16 mètres. Un premier quai de 350 mètres sera opérationnel dans les tous prochains mois.

Grâce au terminal de Kribi, CMA CGM complète son offre de transport en Afrique qui comprenait déjà ses lignes maritimes et ses services terrestres qu'il a développés ces dernières années. La concession du terminal de Kribi lui assure la maitrise parfaite des opérations portuaires et la qualité du service offert aux clients tout au long de la chaine de valeur.

Kribi, un emplacement stratégique pour desservir toute la façade atlantique de l'Afrique et les pays de l'intérieur Idéalement situé au Cameroun, un marché en croissance, ce terminal aura vocation à devenir un hub régional pour toute la façade atlantique de l'Afrique, du Sénégal au Gabon. Relié par des navires de grande capacité aux marchés européens et asiatiques, il permettra aussi l'approvisionnement des pays dépourvus d'accès maritimes comme le Tchad ou la République Centrafricaine.
Il contribuera fortement au dynamisme de l'économie du Cameroun.

Ce Terminal devrait créer à terme plus de 2000 emplois directs et indirects.

Un renforcement du Groupe CMA CGM en Afrique
Présent en Afrique depuis 2001, et fort de l'acquisition en 2006 de DELMAS, l'expert du transport maritime en Afrique, le Groupe CMA CGM est aujourd'hui un leader du transport en Afrique. Avec 74 bureaux dans 43 pays, 27 services maritimes, 1400 collaborateurs, le Groupe CMA CGM a transporté 1 200 000 EVP (équivalent vingt pieds) en 2014 depuis et vers l'Afrique. Le Groupe CMA CGM a pour ambition de renforcer ses services maritimes avec l'ouverture de nouvelles lignes et escales, développer la création et la modernisation de ses infrastructures portuaires, enrichir ses solutions de transport intermodal permettant d'acheminer les marchandises à l'intérieur des territoires et créer de nouvelles plateformes logistiques offrant toute une gamme de services additionnels à sa clientèle (stockage, empotage…).
CMA CGM est aussi un acteur international majeur des opérations portuaires via ses filiales CMA Terminals et Terminal Link qui détiennent un portefeuille de participations dans 28 terminaux.

Farid T. Salem, Directeur Général Délégué du Groupe CMA CGM, déclare: *«Nous remercions le Gouvernement du Cameroun d'avoir choisi notre offre en toute transparence, une offre qui apportait les meilleures garanties financières et techniques. Nous ferons du terminal à Conteneurs de Kribi un terminal international qui contribuera au dynamisme de l'économie du Cameroun. Avec ce nouveau terminal, le Cameroun sera positionné au cœur des échanges économiques internationaux».*

A propos de CMA CGM

Le Groupe CMA CGM, fondé et dirigé par Jacques R. Saadé est un leader mondial du transport maritime.
Ses 465 navires desservent plus de 400 ports dans le monde, sur les 5 continents. En 2014, ils ont transporté 12,2 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds).
CMA CGM connaît une croissance continue et ne cesse d'innover pour proposer à ses clients de nouvelles solutions maritimes, terrestres et logistiques. Présent sur l'ensemble des continents et dans 160 pays via son réseau de 655 agences, le groupe emploie 22 000 personnes dans le monde et 2400 à Marseille où est situé son siège social.

Contact presse
media@cma-cgm.com

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

ASCA-TELECOMS
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 10.000.000 F. CFA
Siège: Case 262 bis, B.P: 602 (Batignolles)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 27 juillet 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, la même date, sous Folio 131/78, n°1864, il a été transformé une Société dénommée: «ASCA-TELECOMS-SA» en Société Anonyme avec Conseil d'Administration» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Capital: le capital social de la Société est de: 10.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Case 262 bis, B.P: 602 (Batignolles);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:
- Représentation commerciale;
- Achat et vente de matériel et accessoires informatiques;
- Assistance technique et services informatiques;
- Prestation de services dans le domaine des télécommunications;
- Agence de Communication;
- Fourniture d'accès internet;
- Fourniture d'accès internet, création et référencement web;
- Mise à disposition de personnel;
- Travaux d'installation informatique, télécommunication et télé-sécurité;
- Import-export.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/15 B 6008 du 28 juillet 2015;

• Gérance: Monsieur AIDARA Abdoul Salam Chérif, de nationalité Sénégalaise, est Président Directeur Général de la société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de-Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

BURIS
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Ex-la Ferme OGB Bloc 8 QT
(La Poudrière)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître J.M MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 29 juillet 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, la même date, sous Folio 132/03, n°1879, il a été constitué une Société dénommée: «BURIS», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Ex-la Ferme OGB Bloc 8 QT (La Poudrière);

Objet: La Société a pour objet en République du Congo:
*** Prestation de services dans l'informatique et vente de matériel informatique;**

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/15 B 6012 du 30 juillet 2015;
- Gérance: Monsieur YAPO ADZEU Lucien (Gérant-associé unique), de Nationalité Ivoirienne et demeurant à Brazzaville.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Parlement

Clôture des sessions ordinaires du sénat et de l'assemblée nationale

Les deux chambres du parlement congolais ont clôturé, samedi 30 août 2015, leurs sessions ordinaires dites administratives, la 39e pour le sénat et la 9e pour l'assemblée nationale. Après deux mois de travail, seules 15 affaires à caractère social, juridique et économique ont été adoptées par les sénateurs sur les 24 inscrites à l'ordre du jour et 15 affaires sur 19 par les députés. Les cérémonies de clôture ont été présidées par André Obami-Itou, président de la chambre haute et Justin Koumba, président de la chambre basse, en présence de Thierry Lézin Moungalla, ministre de la communication et des médias, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement.

Justin Koumba.

André Obami-Itou.

Dans son mot de clôture, André Obami-Itou est revenu sur les grands événements qui ont marqué le pays, pendant les deux mois de leurs travaux ouverts le 2 juillet 2015. Il s'agit du dialogue national inclusif de Sibiti qui, selon lui, était une occasion où les Congolais ont échangé dans un climat empreint de sérénité et de fraternité. *«Les conclusions auxquelles les participations sont parvenus ont été solennellement remises, le 27 juillet 2015, par les membres du présidium dudit dialogue à Monsieur le président de la République»*, a-t-il déclaré.

Le président du sénat a, également, évoqué le discours du chef de l'Etat prononcé devant le parlement réuni en congrès, le 12 août 2015. *«Ce message, très significatif, s'est appuyé concrètement sur les dates, les faits et chiffres qui ont accompagné le cheminement collectif du peuple congolais. Ce message a donné des réponses au questionnement des populations sur la marche du pays. Il a passé en revue chaque secteur de la vie économique et socioculturel de notre pays. C'est au travers de ce bilan que nous pouvons nous fixer sur les efforts accomplis pendant les quinze dernières années»*, a dit André Obami-Itou.

En outre, il a rappelé aux sénateurs l'organisation, à Brazzaville, des Onzièmes jeux africains et la célébration du cinquantenaire de ces jeux. A ce titre, André Obami-Itou a réitéré l'appel du président de la République à la mobilisation de la population, en vue de faire de ces jeux une cause nationale.

Signalons qu'au cours de cette session, les sénateurs ont, dans le cadre de l'apurement des comptes de la chambre haute, donné quitus au bureau pour la gestion de l'exercice 2014.

La 9e session ordinaire de l'assemblée nationale a été marquée par le décès André Mbou, député siégeant de la deuxième circonscription de Sibiti (département de la Lékoumou), décédé le 23 août dernier, au C.h.u.b de Brazzaville, dont Thierry Lézin Moungalla est le député titulaire.

A cet effet, une minute de silence a été observée en sa mémoire. Pour Justin Koumba, dans notre pays où la paix a été maintes fois mise en épreuve, les élus sont appelés à la reconquérir patiemment, au fil de temps, à la faveur des défis nationaux collectivement partagés et consentis, de manière à instaurer un système qui ne cède ni aux aléas, ni aux caprices du temps, mais plutôt qui s'impose à tous comme un ordre où la règle politique est celle qu'exige la démocratie. *«Tel est l'axe ou l'orientation d'approche qu'il convient de soutenir et qui place les questions de paix et de démocratie au centre des préoccupations nationales de développement; et où la responsabilité inestimable du politique, du député en l'occurrence, est fortement sollicitée et engagée»*, a fait savoir le président de l'assemblée nationale.

Dans cet élan, il a rappelé le rôle du parlement, en général, et de l'assemblée nationale en particulier. *«Nous devons dépasser nos clivages politiques pour éviter de basculer dans les méandres d'une démocratie conflictuelle et favoriser une démocratie consensuelle et apaisée, afin de mieux servir notre peuple. Le dialogue, assurément, devient, dans ce contexte, une valeur cardinale qui régule la vie politique. Des efforts inlassables, à tous les niveaux, doivent être faits pour accompagner le président de la République dans cette approche citoyenne, en vue de civiliser le débat, le rendre disponible et accessible à tous les Congolais»*, a indiqué Justin Koumba.

Signalons que la plupart des affaires adoptées portent sur la création des hôpitaux généraux, le centre national de référence sur la drépanocytose.

Faute de temps, les députés n'ont pas pu tenir, comme prévu, la séance des questions orales avec débats au gouvernement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Assemblée nationale

André Mbou inhumé à Makoubi son village natal, dans la Lékoumou

Décédé le 23 août 2015, au C.h.u.b (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), à l'âge de 61 ans, André Mbou, député siégeant élu dans la deuxième circonscription de Sibiti, a été inhumé, jeudi 3 septembre à Makoubi, son village natal dans le département de la Lékoumou. Un hommage officiel des parlementaires lui a été rendu, le mercredi 2 septembre, au palais des congrès, en présence du président de l'assemblée nationale, Justin Koumba, et du président du sénat, André Obami-Itou, Thierry Lézin Moungalla, député titulaire et ministre de la communication et des médias, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement.

Justin Koumba s'inclinant devant la dépouille mortelle.

Dans l'oraison funèbre lue par la députée Raphaëlle Loemba, président de la commission santé, affaires sociales, familles et genre dont l'illustre disparu était membre, des repères biographiques ont été donnés.

Née le 12 janvier 1954, à Makoubi, André Mbou fut administrateur de santé. Après les études primaires à Makoubi, sanctionnées par le C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires) en 1968, il est admis au collège d'enseignement général de Sibiti où il obtient le B.e.m.g (Brevet d'études moyennes générales), en 1973. Puis, le baccalauréat, série D, en 1977, au Lycée Emery Patrice Lumumba, à Brazzaville. Inscrit à l'Université Marien Ngouabi, en 1978, précisément à l'Institut supérieur des sciences de la santé, il obtient, en 1982, une licence

André Mbou.

en sciences de la santé, option santé publique.

Sept ans après, en 1989, il bénéficie d'une bourse d'études aux Etats-Unis d'Amérique, à l'Université de Tulane, en Nouvel Orléans, où il soutient, en 1992, une thèse de doctorat de troisième cycle en santé publique, option management de santé.

Au plan professionnel, André Mbou assurera les fonctions de chef adjoint à la direction générale de la santé et sera affecté dans la zone pilote de santé d'Owando. De 1985 à 1989, il est chef de service de santé de base à la direction de la médecine curative. Entre 1993 et 1995, il est muté à la direction des études et de la planification, à la direction générale de la santé.

De retour des Etats-Unis d'Amérique, il est nommé chef de service des admissions des malades au C.h.u.b, puis, chef de la section statistique médicale, de 1998 à 2001.

De 2002 à 2005, il est chef de service des études et de la planification statistique et du budget au Ministère de la santé. En 2006, il est nommé directeur de l'hôpital de base de Nkayi, fonction qu'il a exercée jusqu'à son admission à l'assemblée nationale.

En sa qualité d'enseignant chercheur, il a dispensé des cours sur les modules de gestion des services de santé à l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature) et à conduit de nombreuses études et produit plusieurs rapports scientifiques.

Son parti, le P.c.t, lui a rendu un ultime hommage, mercredi 2 septembre, à son siège communal, à Brazzaville, en saluant son engagement militant.

Marié, il laisse huit orphelins et deux veuves.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Assemblée nationale

Félix Ibara Ndeli porté à la tête de la commission défense et sécurité

Le député P.c.t de la deuxième circonscription d'Ollombo, dans le département des Plateaux, Félix Ibara Ndeli, 66 ans, inspecteur principal de la sécurité sociale hors-catégorie, et ancien directeur général de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale), a été élu, à l'unanimité, président de la commission défense et sécurité de l'assemblée nationale, lors d'une plénière relative à la neuvième session ordinaire de l'assemblée nationale, tenue le samedi 29 août 2015, au palais des congrès, à Brazzaville. Il succède à Emmanuel Bete-Siba, député P.c.t, de la deuxième circonscription de Mindouli, dans le département du Pool, décédé le 26 octobre 2015, à Brazzaville. Député depuis 2002, Félix Ibara-Ndeli était, jusque-là, deuxième vice-président de cette commission.

Félix Ibara-Ndéli.

Félix Ibara-Ndelé a bénéficié de la confiance de ses collègues du groupe parlementaire de la majorité, pour être porté à la tête de la commission défense et sécurité de l'assemblée nationale.

Il connait bien son monde, au niveau de la commission et pourra ainsi, rapidement, prendre les choses en main. La commission défense et sécurité est chargée des questions relatives à l'organisation générale de la défense, à la politique de coopération et d'assistance dans le domaine militaire, à l'organisation générale de la sécurité intérieure et extérieure.

Né le 12 mars 1949, à Banza, dans le district d'Ollombo, Félix Ibara-Ndeli a connu un cursus scolaire et universitaire remarquable. Il est détenteur d'un doctorat ès gestion politique et sociale. Après son intégration à la C.n.s.s, il a connu une carrière professionnelle qui l'a conduit à être instructeur, agent enquêteur et de contrôleur employeur. Puis, il est nommé directeur régional de la C.n.s.s, à Makoua (Cuvette), directeur du personnel et de l'équipement à la C.n.s.s, et directeur général de la C.n.s.s. Au niveau international, il est expert congolais en sécurité sociale auprès de la Cipres (Conférence interafricaine de la prévoyance sociale). Il est à noter que Félix Ibara-Ndeli a participé à plusieurs séminaires et colloques internationaux, dans le cadre de la sécurité sociale.

En ce qui concerne la vie politique et syndicale, il a été secrétaire général de la Fédération syndicale des travailleurs de banques, assurances et réassurances du Congo (Fedy Bac). C'est à l'U.j.s.c (Union de la jeunesse socialiste congolaise), qu'il commence son militantisme politique, avant de devenir membre du P.c.t et président de la commission locale du contrôle et vérification du comité P.c.t dans le Niari. Membre du comité central, à l'issue du 5e congrès extraordinaire du P.c.t, il a été directeur de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso aux élections présidentielles, dans le district d'Ollombo.

Nommé commandeur dans l'Ordre national du mérite congolais, il est auteur de plusieurs ouvrages, on peut citer entre autres: «Sécurité sociale et espérance citoyenne» paru en août 2005 aux Editions Flammarion; «Météore» hommage à Edith Lucie Bongo-Ondimba, paru en février 2010, aux Editions Flammarion; «Brésil: terre d'avenir» paru en février 2012 aux Editions Flammarion.

Pascal Azad DOKO

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo			182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique	
Retrait sur place:	15.600		96 Euros
Expédié:	23.400		192 Euros
1 an		Europe	
Retrait sur place:	31.200		96 Euros
Expédié:	46.800		192 Euros
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
91 Euros			100 Euros
			200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Coup d'oeil en biais

Confusion de deux corps à la morgue municipale

Deux corps placés dans deux cercueils presque identiques en provenance de Brazzaville ont été intervertis par les agents municipaux de la morgue municipale de Pointe-Noire, qui refusaient l'ouverture de la petite baie vitrée pour mieux identifier les corps, samedi 5 septembre 2015, lors des formalités d'usage, pour l'inhumation. La levée de corps s'est effectuée comme à l'ordinaire. Le corbillard a déposé chaque cercueil au lieu de la veillée. La famille du défunt Jean-François Makita, dont la veillée funèbre se tenait au quartier Roy, dans le premier arrondissement Lumumba, a comme par reflexe ouvert la baie vitrée. Grande était sa surprise de voir que la face de Jean ne ressemblait à rien à celui de la personne qui était dans le cercueil. Elle a vite couru au lieu des obsèques du deuxième décès, celui de David Nkodia, au quartier 7-7 de Dany, à Tié-Tié, le troisième arrondissement. C'est à ce moment-là aussi que cette famille s'est rendu compte de la réalité. L'échange s'est fait sans autre forme de procès. Les deux corps ont été enterrés au cimetière municipal de Vindoulou.

Police routière: plutôt nickel, mais attention au retour des vieilles pratiques

Depuis les réformes entreprises par la direction générale de la police au niveau de la compagnie de la circulation routière, il y a eu beaucoup d'amélioration sur la voie publique en ce qui concerne les contrôles policiers. Les tracasseries dont les automobilistes se plaignaient ne sont plus que de vieux souvenirs dans la capitale. Les agents de contrôle routier portent dorénavant un uniforme kaki avec des chemises frappés d'un grand numéro pour les identifier facilement. Ils ne sanctionnent que les automobilistes indélicats, pris en flagrant délit de transgression du code de la route. Si les automobilistes brazzavillois se félicitent de ces progrès incontestables, ils souhaitent tout de même une certaine vigilance pour ne plus tomber dans les travers du passé. Car, quelques agents malins trouvent moyen de s'en faire les poches, à l'exemple d'une scène dont les passagers d'un minibus ont été les témoins, lundi 7 septembre 2015, aux environs de 8h. Un chauffeur de minibus, en partance vers le C.h.u, est arrêté au croisement de l'avenue Maya-Maya avec la rue Mbochi, à Poto-Poto (arrondissement 3) par un policier, qui lui reprochait un mauvais stationnement à l'arrêt de bus «Métro». Le chauffeur avait ses papiers de bord en règle, mais l'agent a retenu le permis de conduire. Ayant compris les vraies intentions du policier, le chauffeur de bus a démarré pour stationner quelques mètres plus loin. Il est sorti du minibus pour aller vers l'agent, avant de revenir quelques minutes plus tard avec son permis. L'arrêt intempestif avait agacé les passagers. A son retour, le chauffeur s'est excusé auprès des passagers en avouant qu'il lui fallait glisser un billet de 2000 F à l'agent pour récupérer son permis. En principe, les automobilistes verbalisés doivent payer la délivrance de leur permis de conduire ou d'autre document de bord au commissariat central de police, pour que l'argent rentre dans la caisse.

Le Pape François a prié pour les 11e Jeux africains

Depuis le 4 septembre 2015, on le sait, Brazzaville est sur la sellette. A la faveur de la 11e édition des Jeux africains qu'elle abrite et qui s'étendra jusqu'au au 19 septembre prochain. La tenue de cet événement qui rassemble l'Afrique sportive n'a pas laissé de marbre le Pape François. En effet, le dimanche 6 septembre 2015, à l'occasion de la prière dominicale de l'Angelus, le Saint Père-Père a salué ces jeux, qui célèbrent, cette année, leur cinquantenaire. « Il y a deux jours, se sont ouverts, à Brazzaville, la Capitale de la République du Congo, les XI Jeux Africains auxquelles participent des milliers d'athlètes de tout le Continent. Je souhaite que cette grande fête du sport contribue à la paix, à la fraternité et au développement de tous les pays d'Afrique», a-t-il déclaré.

La P.f.s.c.r.c rejette la démarche du ministre de l'intérieur sur la révision des listes électorales

La P.f.s.c.r.c (Plateforme de la société civile pour le respect de la constitution du janvier 2002) a boudé la démarche du ministre de l'intérieur et de la décentralisation sur la révision des listes électorales et la réforme de la Conel (Commission nationale d'organisation des élections). Elle l'a fait savoir, au cours d'une conférence de presse organisée le 3 août dernier, à Brazzaville. Pour Alex Dzabana Wa-Ibacka, porte-parole de cette plateforme, la démarche du ministre de l'intérieur consistant à demander aux dirigeants des partis politiques et associations de la société civile de transmettre les noms de leurs représentants devant siéger dans ces différents organes ne requiert pas le consensus de toutes les parties. Selon lui, il faut une démarche consensuelle, pour mettre toutes les parties d'accord. «Il faut respecter ce que les Congolais décident ensemble», a-t-il dit.

Ministère de la communication et des médias

Thierry Lézin Moungalla entend travailler avec tous les organes de presse, quelles que soient leurs lignes éditoriales

Nommé ministre de la communication et des médias, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Moungalla a mis dans son programme de travail, la visite des médias, en commençant par ceux qui sont à Brazzaville. Ainsi, après Radio et Télé-Congo, au quartier Nkombo-Matari, dans le huitième arrondissement, il était l'hôte de nos amis du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» et de l'hebdomadaire «Le Pélican» de Fortuné Ghys Dombé-Bemba, le vendredi 31 août 2015. Il a exprimé sa volonté de travailler avec tous les responsables des organes de presse, quelles que soient leurs lignes éditoriales.

Le ministre de la communication et le responsable du Pélican.

Thierry Lézin Moungalla visitant l'imprimerie les Dépêches de Brazzaville.

La visite du ministre Moungalla dans les médias est la manifestation de la volonté du président de la République qui a donné une visibilité au sous-secteur «médias» au niveau gouvernemental. Ce sous-secteur regroupe les médias (presse écrite, presse audiovisuelle, presse en ligne ainsi que presse publique et privée). *«Il est de mon devoir d'effectuer des décentes dans les différents organes de presse, afin d'échanger avec les responsables… Je suis ravi que ces organes de presse ont un siège et les conditions de travails sont meilleures»*, a-t-il confié, à son arrivée au siège du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» où il était accueilli par la directrice générale, Bénédicte de Capèle, et Emile Gankama, directeur des rédactions. Accompagné de ses collaborateurs, le ministre Thierry Moungalla a eu droit à une visite guidée des différents services, parmi lesquels la rédaction, l'imprimerie et la galerie du bassin du Congo. Le patron du département de la communication et des médias s'est imprégné des réalités et conditions de travail des agents de cette structure, qu'il a trouvées satisfaisantes.

***«Les Dépêches de Brazzaville est une grande diversité et une approche multimédia, multiculturelle de tout ce que j'ai vu. L'objectif du président de la République est qu'il y ait création du sous-secteur médias. Nous avons, avec Les Dépêches de Brazzaville l'esquisse d'un grand groupe dont j'espère qu'il va pouvoir étendre ses racines, non seulement dans le pays, mais aussi, dans la sous-région. Je sais que vous avez des publications de presse qui se font dans des pays voisins, je voulais qu'il y ait un enracinement local avec des collaborateurs qui travaillent à l'intérieur du pays et une diffusion vers une production locale du quotidien»*, a dit le ministre Moungalla, qui s'inscrit ainsi dans la volonté du président Denis Sassou-Nguesso d'arrimer la presse congolaise à la modernité. Ceci ne peut se faire qu'à travers de grands groupes de médias s'appuyant sur des compétences professionnelles avérées. Seul quotidien grand public paraissant dans la capitale congolaise, «Les Dépêches de Brazzaville» est un exemple concret de ce à quoi les médias congolais doivent tendre. Le ministre Moungalla a appelé ce groupe multimédia, qui dispose d'une imprimerie ultra-moderne, d'être comme la locomotive du développement des médias au Congo.**

Visitant le siège de l'hebdomadaire «Le Pélican», au quartier Plateau des 15 ans, Thierry Moungalla a, d'abord, félicité et encouragé son patron, Ghys Fortuné Dombé-Bemba, directeur de publication de cet hebdomadaire. Il a, par ailleurs, décrit sa feuille de route, celle de travailler avec les responsables des organes de presse, quelles que soient leurs lignes éditoriales. *«Je veux m'assurer que le secteur des médias jouera son rôle qui est celui d'informer, de distraire et d'éduquer et je suis ravi que ces deux organes de presse visités ont un siège et les conditions de travails sont meilleures»*, a-t-il affirmé. Le ministre Moungalla, qui a été frappé par un deuil avec le décès de son suppléant, André Mbou, reprendra ultérieurement son bâton de pèlerin, pour visiter les organes de presse, aussi bien à Brazzaville que dans les autres villes du pays.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

remerciements

Les familles Dibébéké, Moukenga, Bongbéle, Mokana, Midio, remercient toutes personnes qui les ont soutenu moralement, spirituellement, financièrement lors des mariages coutumier, à l'état civil et religieux de leurs enfants:

Melisa Almaze Midio et Félix Koukouikila-Koussounda.

Qu'elles trouvent par cette annonce, l'ultime joie et remerciements dans le Seigneur.

Ministère de la santé et de la population

La visite de Mitchell Wolfe a relancé l'intérêt de la lutte contre le V.i.h-sida

En visite à Brazzaville, Mitchell Wolfe, le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain à la santé, chargé des affaires internationales, a conféré, lundi 31 août 2015, avec François Ibovi, ministre de la santé et de la population, en présence de Mme Stéphanie Sullivan, ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique et de Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'O.m.s au Congo. Les conditionnalités de mise en œuvre des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dont les Etats-Unis sont les premiers contributeurs étaient au centre de l'entretien entre le ministre François Ibovi et Mitchell Wolfe.

François Ibovi et Mitchell Wolfe pendant la séance de travail.

Photo de famille.

François Ibovi a rassuré son homologue américain des efforts que fournit le gouvernement congolais, pour réaliser les conditionnalités posées par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, afin d'obtenir le déblocage des fonds destinés au projet Round 9 composante V.i.h-sida, actuellement suspendus.

La situation de la dette des cofinancements 2014 et 2015 à Gavi (Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation), a été également abordée, en vue de garantir la disponibilité des vaccins pour le P.e.v (Programme élargi de vaccination). Pour François Ibovi, cette situation est en cours de règlement.

En outre, les deux interlocuteurs ont exploré les nouvelles pistes de coopération et de collaboration entre les gouvernements des deux pays respectifs, dans le secteur de la santé, en vue de renforcer les programmes et le système de santé congolais. Actualité oblige, ils ont également parlé des Onzièmes jeux africains qui se déroulent à Brazzaville du 4 au 19 septembre 2015.

Pour mieux se rendre compte de la réalité sanitaire congolaise en matière de lutte contre le V.i.h-sida, le sous-secrétaire d'Etat américain a visité le centre de santé intégré de Bissita, à Bacongo. Au centre de dépistage anonyme et volontaire de ce C.s.i, le constat est plutôt préoccupant, vue la montée des statistiques. En 2004, 802 personnes ont été dépistées dont 142 déclarées positifs; 2005 (3.461 dépistées dont 526 positifs); 2006 (4.170 dépistées dont 287 positifs); 2007 (3.811 dépistées dont 436 positifs); 2008 (5.474 dépistées dont 460 positifs); 2009 (7.368 dépistées dont 579 positifs) et 2010 (10.604 dépistées dont 615 positifs), soit 35.680 personnes dépistées et 3045 déclarées positifs.

Au Renapc (Réseau national des associations des positifs du Congo), à Moungali, les entretiens avec les responsables de ce réseau ont porté sur le fonctionnement et les difficultés rencontrées par cette plateforme associative qui regroupe 28 associations disséminées à travers le pays. Créée en 2003, le Renapc s'attèle à promouvoir l'implication des personnes vivant avec le V.i.h dans la lutte contre cette pandémie. Il mobilise, à travers des plaidoyers, les fonds qu'il met à la disposition des associations, pour les activités de prise en charge. Selon son directeur exécutif, 307 enfants vivant avec le V.i.h seulement sont pris en charge par le Renapc, sur les 11.000 que compte le Congo. Dans l'ensemble du pays, il y a 81.000 personnes vivant avec le V.i.h. *«Ce qui nous pose problème aujourd'hui, c'est la prise en charge médical, à cause de la rupture des antirétroviraux»*, a fait remarquer le directeur exécutif au sous-secrétaire d'Etat américain.

En dépit de la loi votée en 2011, le directeur exécutif a fait savoir que les personnes vivant avec le V.i.h font toujours l'objet de stigmatisation dans la société. Il faut des programmes pour réduire cette stigmatisation.

Cyr Armel YABBAT-NGO

R. Panabec (Réseau panafricain pour le bien-être communautaire)

Une formation de sensibilisation sur le diabète dispensée à Pointe-Noire

À l'initiative du R. Panabec (Réseau panafricain pour le bien-être communautaire), une O.n.g basée à Pointe-Noire, une formation sur le diabète a été organisée du 1er au 2 septembre 2015, à Pointe-Noire, avec la participation d'une trentaine de personnes souffrant de diabètes, des membres de la Croix-Rouge, quelques étudiants et des infirmiers en service à l'hôpital Adolphe Sicé. Question de les doter d'outils de prise en charge et de sensibilisation. Cette formation s'est déroulée au siège du Renapc (Réseau national des positifs du Congo), au quartier Foucks, dans le deuxième arrondissement Mvoumvou.

Le Dr Elenga pendant l'exposé.

La formation organisée par le R. Panabec avait pour objectif essentiel de mettre à la disposition des professionnels de la santé et des personnes vivant avec le diabète un certain nombre d'informations nécessaires, afin qu'à leur tour qu'ils puissent sensibiliser d'autres personnes. «*Cette formation ne consiste pas à faire des participants des diabétologues. Comme nous le faisons pour d'autres pathologies devenues des problèmes de santé publique, il s'agit plutôt de sensibiliser nos membres et d'autres populations sur les ravages causés par le diabète. Informés, les participants devraient se doter de petits réflexes d'auto-prise en charge, en attendant l'intervention des sachants en la matière*», a expliqué Julien Mbemba, coordinateur national du réseau Panabec.

Ainsi, durant deux jours, les participants ont été édifiés sur les différents contours du diabète par le Dr Charley Loumade Elenga-Bongo, diabétologue en service à l'hôpital général Adolphe Sicé. «*Le diabète est défini par une hyperglycémie chronique, en rapport avec une carence absolue ou relative en insuline, et/ou une insulinorésistance. Son pronostic évolutif est greffé de complications aigues et chroniques*», a-t-il expliqué, lors de son exposé du premier jour.

Les causes de cette pathologie qui touche aujourd'hui près de 7% de la population congolaise sont multiples. Si les facteurs génétiques ne sont pas à exclure, des études étiologiques du diabète au Congo font état des facteurs environnementaux actuels. «*Hier, nos parents marchaient, consommaient des légumes. Aujourd'hui, on marche moins, on emprunte des moyens de transport, même pour des petites distances. L'autre cause est alimentaire, car actuellement, nous consommons beaucoup d'aliments contenant du cholestérol… Tout cela fait partie des facteurs aggravants du diabète*».

Et les conséquences sont nombreuses, parmi lesquelles le décès du patient, si la prise en charge n'est pas assurée. D'où l'intérêt d'une lutte collective et multisectorielle contre le diabète. «*Chacun de nous doit roder autour et ne pas garder la connaissance pour soi. Les participants vont, par exemple, se lancer dans le cadre de la sensibilisation sur le dépistage ou la lutte contre le diabète. Ce qui est très important pour un pays comme le Congo qui ne dispose que de six diabétologues*», a indiqué le Dr Elenga-Bongo.

John NDINGA-NGOMA

Commission nationale des investissements

16 demandes agréées, lors de la première session de l'année 2015

La commission nationale des investissements a tenu, mardi 1er septembre 2015, sa toute première session de l'année 2015, dans la salle de conférence du Ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, à Brazzaville, sous le patronage de Jean Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public. En présence de Pascal Bobassa Ebalé, directeur de cabinet du ministre du plan et de l'intégration, et Michel Niama, directeur général de l'économie et rapporteur de la commission.

Sur 37 demandes d'agrément sollicitant des faveurs de l'Etat, 16 demandes ont été agréées.

Vue de la tribune à l'ouverture des travaux.

Les membres pendant les travaux.

La première session 2015 de la commission nationale des investissements a regroupé plus d'une trentaine de membres venus de différentes administrations publiques et du secteur privé. Sur trente-sept demandes examinées, dont trente nouvelles et sept anciennes, seize ont été agrées. Douze ont été admises sous réserve, car elles nécessitent d'être complétées, pour mériter leur agrément.

Par contre, neuf demandes ont été ajournées, à cause du non-respect de la procédure. Pour bénéficier des faveurs de la charte des investissements, les demandes des entreprises doivent d'abord obtenir l'appréciation technique du Ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public. Après cette étape, les entrepreneurs peuvent les soumettre, par la suite, à la commission nationale des investissements.

Au cours de leur session, les participants ont aussi analysé les textes régissant le fonctionnement de la commission nationale des investissements, qui nécessitent une réactualisation. Ainsi, une commission a été mise en place pour retravailler le décret d'application de la charte nationale des investissements. Cette mouture sera présentée à la prochaine réunion de la commission, en vue de son examen en profondeur pour l'adopter, afin de le soumettre aux autorités de tutelle pour une éventuelle modification.

Pour Michel Niama, directeur général de l'économie, cette session était *«une réunion marathon»* dont la valeur de l'ensemble des dossiers examinés s'élevait à 179.823.238.246 francs Cfa, avec une projection d'emplois estimée à 8.515 postes. *«Pour nous, la moisson a été bonne. Nous pensons qu'il y a un réel regain d'intérêt quant à l'investissement privé au Congo. Nous sommes conscients que notre économie doit davantage créer la valeur ajoutée et davantage créer des emplois. Car, c'est surtout le besoin d'emplois qui semble être important et pour lequel tous les encouragements de l'Etat vont dans le sens de faire en sorte que davantage des investisseurs s'y mettent, pour pouvoir renforcer les capacités de production qui, par elles-mêmes, préparent l'émergence de l'économie nationale».*

A l'ouverture des travaux, Jean-Raymond Dirat a rappelé qu'au cours de l'année 2014, la commission nationale des investissements, qui a tenu quatre sessions, a accordé divers agréments à 82 entreprises exerçant dans plusieurs secteurs, pour un montant total d'intentions d'investissements estimé à 1.496.153.387.934 FCfa, avec la possibilité de créer 14.653 emplois. Il a par ailleurs expliqué que «ce sont des raisons purement techniques, qui ont fait que la commission ne puisse pas se réunir au cours des deux premiers trimestres de l'année».

Organe important dans la diversification de l'économie congolaise, la commission nationale des investissements doit en principe se réunir régulièrement, pour évacuer les dossiers car les investisseurs se bousculent aux portes du Congo, afin de donner aux jeunes la possibilité de trouver les emplois en création. Espérons que la prochaine session va rapidement se tenir.

Philippe BANZ

Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC)

APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE CONSULTANTS STAGIAIRES POUVANT BENEFICIER DU PROGRAMME DE L'INFRASTRUCTURE QUALITE DE L'AFRIQUE CENTRALE

(Programme financé par l'Union Européenne)

Le Programme de l'Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC) est un programme pour la sous-région de l'Afrique Centrale, financé par l'Union Européenne, mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel et piloté par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en concertation avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Le PIQAC couvrecinq pays membres de la CEMAC (le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la République Centrafricaine et le Tchad) ainsi que deux pays membres de la CEEAC (la République Démocratique du Congo et São Tomé et Príncipe).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PIQAC, la Cellule de Gestion du Programme (CGP) du PIQAC lance le présent appel à candidature pour le choix de consultants stagiaires qui pourront bénéficier d'une formation ISO 22000/HACCP et seront appelés dans une deuxième phase à s'engager à accompagner des experts internationaux pour la mise en place d'un système de management selon la norme ISO22000/HACCP dans des entreprises situées dans leurs pays respectifs.

Les critères de sélection sont les suivants:
- Critères de base: - Etre citoyen de l'un des 07 pays bénéficiaires du PIQAC;
- S'engager à mettre les acquis de la formation au profit des entreprises bénéficiaires du PIQAC suivant les missions qui lui seront confiées.

- Compétences essentielles:
- Education:Avoir un diplôme d'ingénieur ou équivalent (au moins Bac+5); - Avoir une formation initiale ou continue ou une expérience professionnelle en management de la qualité; - Expérience: - avoir une expérience pratique de 3 ans au moins dans le domaine de l'agroalimentaire / sécurité des denrées alimentaires.
- Langues:La maîtrise du Français est obligatoire (parlé et écrit) ou de toute autre langue officielle du pays concerné.

Les personnes, appartenant aux secteurs publics ou privés, intéressées et répondant aux critères ci-dessus énumérés,sont invités à postuler en ligne en envoyant une lettre de motivation et un Curriculum Vitae détaillé au plus tard le mercredi 30 septembre 2015 à l'adresse e-mail du Conseiller Technique Principal (CTP) de la CGP: D.ZANGAR-LABIDI@unido.orgou bien à D.TCHOUMI@unido.orget devra porter en objet la mention suivante:
Candidature Consultant Stagiaire – PIQAC
L'UNIDO s'attache à promouvoir l'égalité des sexes. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates.

Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC)

APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DES ENTREPRISES AGRO ALIMENTAIRES POUVANT BENEFICIER DU PROGRAMME DE L'INFRASTRUCTURE QUALITE DE L'AFRIQUE CENTRALE

(Programme financé par l'Union Européenne)

Le Programme de l'Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC) est un programme pour la sous-région de l'Afrique Centrale, financé par l'Union Européenne, mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel et piloté par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en concertation avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Le PIQACcouvrecinq pays membres de la CEMAC (le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la République Centrafricaine et le Tchad) ainsi que deux pays membres de la CEEAC (la République Démocratique du Congo et São Tomé et Príncipe).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PIQAC, la Cellule de Gestion du Programme (CGP) du PIQAC lance le présent appel à candidature pour le choix des entreprises agro-alimentaires qui pourront bénéficier d'une assistance technique pour la mise en place d'un système de management selon la norme ISO22000/HACCP.

Les entreprises seront sélectionnées sur la base des critères de sélection suivants:
- Adhésion volontaire du chef d'entreprise; - Justifier le fonctionnement de l'entreprise lors des deux (2) dernières années;
- Justifier de plus de dix (10) salariés et d'un taux d'encadrement permettant de gérer un processus de mise en place d'un système de management ISO 22000/HACCP; - Entreprise orientée sur une niche de marché potentiellement porteuse (exportation vers le marché sous régional, régional et/ou international); - Entreprise de droit d'un des Etats bénéficiaires, de capitaux nationaux ou étrangers, à l'exclusion de toute filiale, succursale ou démembrement quelconque de société multinationale; - Entreprise qui ne soit pas en situation de difficultés financières ou en cessation de paiement selon le cadre réglementaire de l'OHADA; - Entreprise déjà engagée dans un processus de management qualité (La certification ISO 9001 sera un plus); - Entreprise disposant d'un laboratoire de contrôle qualité interne.

Les entreprises agro-alimentaires intéressées et répondant aux critères ci-dessus énumérés sont priées de prendre attache avec la CGP du PIQAC au plus tard le 30 Septembre 2015 en envoyant un email au Conseiller Technique Principal (CTP) de la CGP:D.ZANGAR-LABIDI@unido.orgou bien à D.TCHOUMI@unido.orgqui devra porter en objet la mention: «Candidature entreprise agro-alimentaire – PIQAC».

Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC)

APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DES LABORATOIRES POUVANT BENEFICIER DU PROGRAMME DE L'INFRASTRUCTURE QUALITE DE L'AFRIQUE CENTRALE

(Programme financé par l'Union Européenne)

Le Programme de l'Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC) est un programme pour la sous-région de l'Afrique Centrale, financé par l'Union Européenne, mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel et piloté par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en concertation avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Le PIQAC couvrecinq pays membres de la CEMAC (le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la République Centrafricaine et le Tchad) ainsi que deux pays membres de la CEEAC (la République Démocratique du Congo et São Tomé et Príncipe).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PIQAC, la Cellule de Gestion du Programme (CGP) du PIQAC lance le présent appel à candidature pour le choix des laboratoires qui pourront bénéficier d'une assistance technique pour la mise en place d'un système de management selon la norme ISO17025.

Les laboratoires seront sélectionnés sur la base des critères de sélection suivants:
- Adhésion volontaire du Premier responsable du laboratoire;
- Laboratoire ayant une importance économique dans le pays;
- Laboratoire disposant d'un minimum d'autonomie financière;
- L'organisation du laboratoire doit être fondée sur un système d'assurance de la qualité;
- Le laboratoire doit disposer d'un ou plusieurs responsables qualifiés et suffisant pour pouvoir contrôler le fonctionnement du laboratoire;
- Le nombre des personnels techniques doit être suffisant pour prendre en charge les différentes tâches effectuées par le laboratoire;
- Le laboratoire doit disposer d'un espace lui permettant d'assumer les activités prévues sans compromettre les procédures de maîtrise de la qualité. Les installations du laboratoire destinées à la réalisation des analyses doivent permettre le bon déroulement de celles-ci;
- Le laboratoire doit posséder les principaux équipements requis pour assurer ses prestations;
- Les laboratoires faisant office d'un laboratoire de contrôle interne au sein d'une entreprise et effectuant des prestations exclusivement pour ladite entreprise ne sont pas éligibles au PIQAC.

Les laboratoires publics ou privés intéressés et répondant aux critères ci-dessus énumérés sont priés de prendre attache avec la CGP du PIQAC au plus tard le 30 Septembre 2015 en envoyant un email au Conseiller Technique Principal (CTP) de la CGP :D.ZANGAR-LABIDI@unido.orgou bien à D.TCHOUMI@unido.org qui devra porter en objet la mention: Candidature laboratoire – PIQAC.

ANNONCE LEGALE

Modification de la succursale «FUGRO SUBSEA SERVICES LIMITED» dans le ressort de Pointe-Noire

Aux termes des décisions de la réunion du conseil d'administration de la société de droit Ecossais, FUGRO SUBSEA SERVICES LIMITED, qui s'est tenue en date du vingt-huit juillet deux mille quinze et suivant laquelle il a été décidé pour la succursale dénommée «FUGRO SUBSEA SERVICES LIMITED» installée au Congo:

- Le changement de l'adresse légale de la succursale au Congo;
- Le changement de la constitution suite à l'extension des activités de la succursale au Congo.

La modification de succursale a été effectuée en date du vingt-six août deux mille quinze, suite à laquelle il été délivré un nouveau registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire précisant que le siège est, dorénavant, sis Boulevard Loango, C/O Geofor Congo S.A, B.P: 5426, Pointe-Noire, et les activités de la succursale concerne:
- La fourniture des navires;
- Les services de plongé;
- La construction sous-marine;
- L'inspection et le nettoyage Subsea;
- Les services d'étude sous-marine;
- Les services géotechniques;
- Les services géophysiques;
- Les services d'enfouissement;
- Les services d'ingénierie et de fabrication.

Ces décisions du conseil d'administration ont fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU et ont été enregistrées à Pointe-Noire, en date du vingt août deux mille quinze.

Pour insertion légale,
Ernst & Young
Cabinet Juridique et fiscal

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
B.P: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (242) 06 677.89.61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A. EN ABREGE «COFINA CONGO S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 300.000.000 F. CFA
Siège social: Rue Likouala, N°14, Poto-Poto
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/15 B 6030.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 06 mai 2015 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de la Plaine, à Brazzaville, le 12 mai 2015, sous F°084/13, N°1107, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

- Dénomination: La société a pour dénomination COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A, En abrégé «COFINA CONGO S.A.»;

- Objet: La COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A, en abrégé «COFINA CONGO S.A.», a pour objet, en République du Congo, la collecte de l'épargne, l'octroi de crédits, les placements financiers, les opérations et services à titre accessoire, comme l'approvisionnement auprès des établissements bancaires en devises et chèques de voyage pour les besoins de sa clientèle, la location de coffre- fort, les actions de formation, l'achat de biens pour les besoins de la clientèle.
Toute modification portant sur l'objet social est soumise à autorisation préalable de la Commission Bancaire conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement COBAC EMF 2002/17 relatif aux modifications de situation juridique et aux conditions de prise de participation dans les Etablissements de Micro-Fiance du 15 avril 2002;

- Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (CONGO), rue Likouala n°14, Poto-Poto, République du Congo;

- Durée: La COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A, en abrégé «COFINA CONGO S.A.», est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

- Capital: Le capital social est fixé à 300.000.000 F. CFA correspondant à 30.000 actions sociales de 10.000 F. CFA chacune, toutes de même valeur nominale, numérotées de 1 à 30.000;

- Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 06 mai 2015 et enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de la Plaine, à Brazzaville, le 12 mai 2015, sous F°084/6, N°1100, il a été constaté que toutes les 30.000 actions de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 01 à 30.000, ont été entièrement souscrites en numéraire et libérées intégralement par trois personnes physiques;

Administration de la société: aux termes de sa délibération du 6 mai 2015, l'Assemblée Générale Constitutive de la COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A, en abrégé «COFINA CONGO S.A.», a nommé, en qualité de premiers Administrateurs de la société, pour une durée de deux (2) exercices sociaux:

- Monsieur Siaka FANNY, de nationalité ivoirienne, demeurant à Abidjan (Côte d'Ivoire), Monsieur Serge MASSAMBA NDOMBELE, de nationalité Belge, demeurant à Paris, et Monsieur Armand-Guy Olivier Ekako DIAMIDIA, de nationalité ivoirienne, demeurant à Abidjan (Côte d'ivoire);

Commissaires aux Comptes: Le Cabinet «KPMG CONGO», demeurant à Brazzaville, immeuble «MONTE CRISTO», angle Avenue Orsy et Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, représenté par Monsieur Robert Prosper NKEN, Directeur Général dudit cabinet, a été désigné en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
Et
Le Cabinet «ERNST & YOUNG CONGO», demeurant à Brazzaville, B.P: 84, immeuble MUCODEC, 3e étage, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, représenté par Monsieur Ludovic NGATSE, Directeur Général dudit cabinet, a été désigné en qualité de Commissaire aux comptes suppléant;

- Dépôt légal: a été entrepris, le 17 août 2015, au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville;

- Immatriculation: La COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A, en abrégé «COFINA CONGO S.A.», a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 6030 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,

Le Notaire,

Maître Salomon LOUBOULA

CHANGEMENT DE NOM

M. Kaya Kiyindou Abdel Andrade, né le 27 Janvier 1990, s'appellerait, maintenant, Mohamed Ballou Abdel Andrade.

REMERCIEMENTS

Les familles NDAMBA, SITA, BAGANA et KIMBEMBE remercient les parents, amis et connaissances, les fraternités catholiques et les chorales de l'Archidiocèse de Brazzaville, pour l'assistance et le soutien multiforme, lors du décès, le 19 août 2015, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, KIMBEMBE Henriette, inhumée le vendredi 28 août 2015, au village Mbandza Ndounga (Loua, 17 km), actuellement le 8e arrondissement de Brazzaville.

Que le Seigneur soit avec toi dans l'éternité!

REMERCIEMENTS

Les familles NDAMBA, SITA, BAGANA et KIMBEMBE remercient les parents, amis et connaissances, les fraternités catholiques et les chorales de l'Archidiocèse de Brazzaville, pour l'assistance et le soutien multiforme, lors du décès, le 19 août 2015, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, KIMBEMBE Henriette, inhumée le vendredi 28 août 2015, au village Mbandza Ndounga (Loua, 17 km), actuellement le 8e arrondissement de Brazzaville.

Que le Seigneur soit avec toi dans l'éternité!

REMERCIEMENTS

Séverin NGAMBAYE, journaliste présentateurs de journaux parlés en français à Radio-Brazzaville, Pamphile Aurélien Ebouloungou, inspecteur des impôts, Etongo Diane, Etongo Piotr, Bobossi Junior, Mme Ebouloungou née Sondjo Perpétue Mireille et Ehou-Emina Hénoc remercient très sincèrement les parents, amis et connaissances, le ministre Léon Alfred Opimbat, les collègues de la Brigade départementale des vérifications fiscales de Brazzaville, Mme Loufoua Béatrice, les agents de l'hôpital de base de Talangaï, les frères et sœurs de Notre dame du « Suffrage » ainsi que la Mutuelle des travailleurs de la Cuvette-Ouest, pour le soutien multiforme qu'ils leur ont apporté lors de la disparition, le 1er juillet 2015, au CHU de Brazzaville, de leur regrettée mère, belle-mère, sœur et amie, Mme Bobossi née Ekoumoua Marie Michelle.
Une messe, pour le repos de son âme, a été dite le dimanche 30 août 2015 à 6 heures précises en l'église catholique Notre dame de Fatima, à Mpila-Brazzaville.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre profonde gratitude!

Vie d'entreprise

La société Bayo, un modèle de diversification économique en plein développement

Située à Mbouono, un quartier du huitième arrondissement de la ville de Brazzaville, la société Bayo ou «Fabrique de produits laitier, alimentaires, de papeterie et assimilés», en sigle F.p.l.a.p.a, est une entreprise de transformation et de production spécialisée dans les domaines de l'agroalimentaire: produits laitiers (yaourt, lait caillé), jus de fruits (mangue, ananas, orange, fruits de la passion, et de cocktails de fruits); de la papeterie: fabrication de cahiers, de rames et de ramettes.

Entrée principale de la société Bayo à Mbouono.

Créée en 1995 par M. Joseph Louvouezo, un opérateur économique de nationalité congolaise très entreprenant, Bayo, une société au capital social d'intérêt économique de 20.000.000 de Francs Cfa, compte trois sites d'activités: Massissia, à Brazzaville, premier site abritant les installations de la yaourtière; Tchimagni à Pointe-Noire, deuxième site ouvert en 1999 et transformé, actuellement, en une agence de commercialisation des produits Bayo, et Mbouono, à Brazzaville, ouvert récemment en 2007, qui abrite l'administration, notamment la Direction générale et les autres services (commercial et marketing, ressources humaines, secrétariat, l'accueil…), une usine de cahiers scolaires, de rames et de ramettes de papiers et une imprimerie pour la fabrication de couvertures de cahiers et autres; une chaîne de transformation de fruits locaux et naturels (ananas, mangues, oranges, fruits de la passion) en purée et en concentré, pour la fabrication des nectars de jus, et la chaîne de conditionnement d'eau minérale, un nouveau produit Bayo qui sera bientôt sur le marché.

La diversité des activités de la société Bayo est rendue possible grâce à ses installations modernes de grande capacité, comme la chaîne de fabrication de yaourt produisant 7.200 petits pots par heure, soit 40.000 petits pots par jour, et 7.500 grands pots par jour deux fois dans la semaine; la chaîne de transformation de fruits produisant un concentré de 20 fûts par jour, et 15.000 bouteilles de nectar de jus par jour aux arômes variés (ananas, mangue, orange, barbadine, cocktail de fruits), soit trois fûts pas jour; une chaîne de conditionnement d'eau minérale produisant 4.500 bouteilles d'eau de 0,5 litre par jour et 3.150 bouteilles de 1,5 litre par jour; une chaîne de fabrication de cahiers Lythomatique de marque La pietra produisant 15.000 cahiers Seyes par jour, soit six bobines de papier par jour.

Des cahiers en pleine fabrication.

L'usine de transformation des fruits en purée...

A cela s'ajoute un laboratoire de contrôle qualité moderne doté d'un Ph-mètre multifonctions, un appareil qui permet de mesurer avec une nette précision les taux de composition des différents produits (sucre, acide, etc); d'un refractomètre, un appareil visant à déterminer l'indice de réfraction d'un matériau; d'un autoclave (un appareil à parois épais et à fermeture hermétique, pour réaliser sous pression soit une réaction industrielle, soit la cuisson ou la stérilisation à la vapeur...); d'un microscope, d'un incubateur, d'un bain marie, d'un distillateur, d'un agitateur… Le laboratoire est une véritable centrale de contrôle, pour veiller systématiquement à la qualité des produits.

Vue panaromique du site de Mbouono.

La chaîne de fabrication de yaourts.

Le Prix international à la qualité Era dans la catégorie «Or».

Signalons que M. Joseph Louvouezo a entrepris la modernisation de son entreprise à partir de 2001, grâce à l'acquisition d'une nouvelle infrastructure industrielle répondant aux normes de l'époque. Ce qui lui a permis de mettre sur le marché son deuxième et troisième produit, à savoir: le lait en poudre instantané et le lait caillé.

En juin 2005, avec l'acquisition de nouvelles machines, il a étendu sa gamme de produits, en mettant sur le marché le nectar de fruit. Et en 2007, c'est l'extension de sa société, avec la deuxième usine, construite à Mbouono, dans le huitième arrondissement, Madibou, à environ deux kilomètres de Massissia.

Aujourd'hui, la société Bayo, c'est 116 employés dont 89 permanents et 27 prestataires, sans compter les emplois indirects, comme les paysans fournissant les matières premières, notamment les fruits produits localement, dans le district de Boko et à Matoumbou. Les efforts de modernisation entrepris ont amélioré les conditions de travail et la qualité des produits, ce qui lui a valu à l'international, l'obtention de deux distinctions, notamment le diplôme de «meilleur manager» décerné à la table-ronde des hommes d'affaires africains, en Afrique du Sud, en 2000 et le Prix international à la qualité Era, dans la catégorie «Or», en 2005, à Genève, en Suisse, comme meilleure société en produits laitiers de l'Afrique centrale.

Pour rappel, la société Bayo est affiliée à l'organisation patronale Uni-Congo. Elle bénéficie de l'assistance technique d'une entreprise française, Bernard Sergent ingeneering et du Centre de développement des entreprises de Bruxelles. En perspective, elle prévoit d'étendre ses activités à la fabrication des produits chocolatés et du papier hygiénique.

Des Yaourts sortant de la chaîne de fabrication

Une vue des appareils de laboratoire.

Diocèse de Kinkala

L'abbé Ursia Venceslas Nganga Bakotadio, nouveau diacre

Ordonné diacre, dimanche 30 août 2015, à la place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque du lieu, l'abbé Ursia Venceslas Nganga Bakotadio a été affecté à la paroisse cathédrale Sainte Monique et s'occupera de la gestion du collège Saint Augustin. Ci-après, la biographie du nouveau diacre.

Né le 13 juin 1980, à Brazzaville, fils de Bakotadio et de Marie Madeleine Loukoula, Ursia Venceslas fait ses études primaires, de 1986 à 1991, à l'école primaire de Kinsoundi à Brazzaville. Puis, ses études secondaires premier degré interviennent de 1991 à 1996; au C.e.g de la Fraternité à Brazzaville, ensuite les études secondaires du deuxième degré, de 1997 à 2000, d'abord au lycée Lumumba, puis au lycée agricole (l.s.a.p.) toujours à Brazzaville. Il est détenteur d'un C.e.p.e (Certificat d'études primaires et élémentaires), d'un B.e.t (Brevet d'études techniques) et d'un Baccalauréat technique, série R_3 (Agriculture). Après un temps de réflexion, de 2003 à 2005, Ursia devient aspirant chez les pères du Saint Sacrement et suit les cours au Grand Séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville de 2004 à 2006. Par la suite, il fait le noviciat chez les pères du Saint Sacrement au Sénégal, de 2006 à 2008. De 2008 à 2011, Ursia est envoyé par ses supérieurs à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, pour ses études théologiques à l'Institut Saint Eugène de Mazenod. Cependant, son désir l'oriente vers le diocèse de Kinkala.

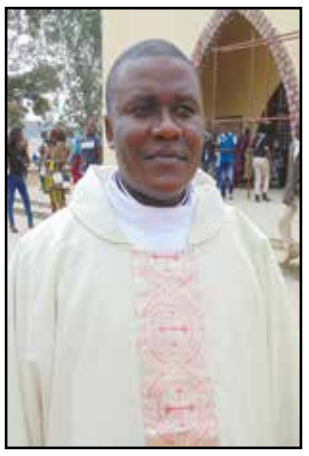

Abbé Ursia Venceslas Nganga Bakotadio.

C'est ainsi qu'en 2012-2013, l'évêque l'affecte à la paroisse Sacré-Cœur de Massembo-Loubaki pour une année de stage, avant d'aller terminer sa formation théologique au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville, de 2013 à 2015.

Pour de bonnes analyses,
j'aime lire
La Semaine Africaine.
www.lasemaineafricaine.net

Congrégation des sœurs Servantes de Cana

Le 25ème anniversaire célébré sous le signe de la grâce

Fondée en septembre 1990, par Mgr Ernest Kombo, ancien évêque d'Owando, d'heureuse mémoire, la congrégation des sœurs Servantes de Cana a commémoré le 25ème anniversaire de son existence, au cours d'une messe célébrée, mercredi 2 septembre 2015, par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, et concélébrée par Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, Mgr Michel Kouaya Kombo, prélat de Sa Sainteté, doyen du clergé congolais et frère aîné du père fondateur de la congrégation à l'honneur, l'abbé Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala. Près de 20 prêtres pour la majorité des jésuites et ceux venus de différents diocèses du Congo ont été comptés parmi les concélébrants. Dans la foule des participants pouvait se faire remarquer, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma. La chorale Saint Pie X de la paroisse du même nom a assuré l'animation liturgique de la cérémonie.

Une vue de l'autel pendant la messe.

C'est le 2 septembre 1990, date au cours de laquelle, les premières religieuses de la congrégation des sœurs servantes de Cana firent leurs premiers vœux qui est retenue dans les annales de cette famille religieuse comme sa date de fondation. De toutes les deux religieuses qui émirent leurs premiers vœux à la fondation de cet institut religieux, aucune d'entre elles n'est encore présente dans la congrégation. Cela traduit les méandres, les hauts et les bas qui ont émaillé l'itinéraire de cette famille religieuse dont Mgr Ernest Kombo en est le père fondateur.

L'homélie de Mgr Anatole Milandou a mis en relief les difficultés de tout genre qui se sont jonchées sur le parcours de cette congrégation qui compte quatorze religieuses réparties sur l'ensemble de quatre communautés: Communauté du Grand séminaire, Communauté Notre-Dame de Cana de La Vouela (Noviciat), Communauté des œuvres Père Pierre Desportes, Communauté du foyer des filles sise au sein de la villa Mgr Georges Firmin Singha. C'est Sœur Ursule Pétronille Tsimambakidi, supérieure de la congrégation qui conduit les destinées de cette famille religieuse qui tire son charisme de la réponse de Marie aux disciples, lors du mariage de Cana, en Galilée: *«Faites tout ce qu'il vous dira»*. Ainsi, les Sœurs Servantes de Cana sont attentives, disponibles là où le besoin se fait sentir et recherchent la volonté de Dieu en toute chose.

Sr Ursule Pétronille Tsimambakidi.

Au cours de la messe, Collette et Pierre Cars venus de Grenoble, en France, ont reçu un présent à l'occasion des 50 ans de leur mariage religieux, tandis que sœurs Hortense Thècle Nsimba et Marie-Claire Ouakou, ont chacune reçu une décoration, respectivement, pour l'ancienneté dans la congrégation et pour l'anniversaire de naissance dont l'âge coïncide avec celui de la congrégation à laquelle elle a choisi d'adhérer.

Les soeurs Servantes de Cana participant à la messe.

Dans son mot de remerciements, Sœur Ursule Tsimambakidi, après avoir relaté le sens des 25 ans d'histoire de la congrégation qu'elle dirige, a fait savoir: *«Nous célébrons donc le jubilé de 25 ans d'existence mais par-delà le jubilé c'est la fidélité, l'amour infini et débordant, la miséricorde de Dieu à notre égard que nous voulons fêter auxquels nous répondons par une joie débordante. Avec le psalmiste: «éclate en cris de joie fille de Sion.» Nous voulons rendre toute grâce, tout l'honneur à Dieu le Père plein de tendresse et de miséricorde qui, comme dit le proverbe, écrit droit avec des lignes courbes. C'est Lui qui s'est servi de notre très cher Père fondateur et de nos aînées pour offrir à son Église le don de cette famille religieuse. Notre profonde reconnaissance à notre père fondateur et à nos aînées sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui. Chères aînées, vous avez la charge du soutien multiforme de cette œuvre.»*

Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a encouragé les sœurs servantes de Cana à aller de l'avant, pour perpétuer l'œuvre de leur père fondateur.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Eglise évangélique Luthérienne du Congo

Six pasteurs ordonnés au service de la pastorale d'évangélisation

Dimanche 6 septembre 2015, l'Eglise évangélique Luthérienne du Congo, s'est agrandie avec l'entrée dans le cercle des serviteurs de Dieu de six nouveaux pasteurs. Il s'agit de Jean Bosco Malanda, Fred Judicaël Massala, Joseph Mboungou, Gaston Ndomba Matambala, Nestor Ngampaka et Armel Ouadika. Le culte d'ordinations a eu lieu à la paroisse

Les six pasteurs Luthériens.

centrale à Moungali, le 4ème arrondissement de la ville capitale et officié par le pasteur Joseph Tchibinda-Mavoungou, président de ladite Eglise, en présence des autres pasteurs venus des Etats-Unis. Avant l'ordination, les six pasteurs ont passé les uns et les autres, huit ans de formation à l'étranger, soit trois ans de formation théologique pour certains, au centre Luthérien d'études théologiques du Togo et cinq ans pour d'autres, à l'institut Luthérien de Meiganga au Cameroun. Avant d'être admis pour deux ans de vicariat pour certains, et trois ans pour d'autres, allant de la période de 2012 à 2015, à Brazzaville, Pointe-Noire et Nkayi.

Pascal BIOZI KIMINOU

RM Magnificat

Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts:
Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

ANNONCE

A l'occasion de la visite Apostolique du Pape François du 29 au 30 novembre 2015 à Bangui en RCA, la Conférence Episcopale du Congo informe le Peuple de Dieu qui est au Congo Brazzaville et ceux qui voudraient faire le déplacement de Brazzaville à Bangui, de s'approcher de l'agence Camal pour plus d'informations.

Bonne compréhension.

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

Paroisse cathédrale Sainte Monique (diocèse de Kinkala)

Mgr Louis Portella Mbuyu a ordonné un diacre lors du 60ème anniversaire

Fondée en 1955, par le père Clément Piers, missionnaire spiritain, la paroisse Sainte Monique, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, à 72 km au Sud de Brazzaville, a commémoré, le 60ème anniversaire de sa fondation, dimanche 30 août 2015, par une messe solennelle, à la place mariale, sous la présidence de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, entouré d'une cinquantaine de prêtres, ceux du diocèse de Kinkala et ceux venus de l'archidiocèse de Brazzaville, des diocèses de Pointe-Noire et de l'étranger. Animée par la chorale paroissiale Sainte Monique et le chœur de la Schola populaire formé des membres de la paroisse et ceux des annexes, cette messe a connu la participation des autorités locales, parmi lesquelles, Jean-Michel Bouboutou, président du conseil départemental, et son épouse, Hermes Sounga Kouba, secrétaire général du conseil départemental, colonel Germain Likibi, directeur départemental de la Police, etc. Un diacre a été ordonné, l'abbé Ursia Venceslas Nganga Bakotadio, âgé de 35 ans.

L'évêque de Kinkala et les concélébrants posant sur le parvis de la cathédrale Sainte Monique.

Mgr Louis Portella Mbuyu remettant l'évangéliaire.

La célébration du 60ème anniversaire de la fondation de la paroisse Sainte-Monique de Kinkala s'est faite à travers plusieurs activités qui avaient démarré la veille. C'est ainsi que samedi 29 août, il y a eu une messe avec des mariages Cana de cinq couples et un concert de chants religieux des chorales Sainte-Monique et La Colombe de la paroisse Saint-Esprit de Moungali (Brazzaville).

Selon le nouveau registre, ouvert après les conflits armés, à partir de 2000, la paroisse Ste Monique compte aujourd'hui 15.956 baptisés, et a déjà donné à l'Eglise 5 prêtres religieux, 9 religieux, 20 religieuses, 10 prêtres diocésains et enregistré 590 mariages.

Animée par 19 mouvements d'apostolat aussi bien d'adultes que de jeunes et enfants, la pastorale s'exerce sur cinq secteurs paroissiaux.

Dans son mot de bienvenue, l'abbé Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala et curé de la paroisse cathédrale Sainte Monique, a présenté l'historique de la paroisse jubilaire. C'est l'abbé Barthélémy Bassoumba, secrétaire général du conseil presbytéral de Kinkala, qui a présenté la biographie du candidat au diaconat ayant par la suite reçu l'approbation de ses parents à poursuivre son parcours conduisant au presbytérat.

Sur l'historique de la paroisse Sainte-Monique, il convient de souligner: *«Kinkala et sa région étaient desservis autrefois par Mbamou et ensuite, par Kibouendé (les pères Alfred Burget, Jean Le Gall et Clément Piers s'y rendaient régulièrement). Le poste de catéchiste, avec sa chapelle dédiée à Sainte-Monique, se trouvait alors à l'extrémité nord de l'agglomération (l'actuelle ex-salle de cinéma). Quand on envisagea une fondation à Kinkala, on rechercha un emplacement plus favorable et le choix se porta sur une colline à l'ouest du poste administratif, mais assez proche de celui-ci. Le 7 janvier 1952, le père Jean-Baptiste Gur vient à Kinkala, pour reconnaître, avec l'administrateur et les propriétaires, les limites de la nouvelle concession. Elle a couté 13.000 frs payés à Louis Massamba et au chef Makumbu réunis. En janvier 1954, Mgr Biéchy et le père Gur décident de l'emplacement d'un hangar métallique de 25 m sur 10 m, qui doit servir d'église provisoire. La construction s'achève le 26 mars de la même année (c'est l'actuel bâtiment de l'école primaire Jean Victor Ndouna). Le 15 août 1955, Sainte Monique de Kinkala devient une «nouvelle mission», détachée de Kibouendé: le père Clément Piers en est le responsable, avec l'aide de l'abbé Félix Biékiabéka».*

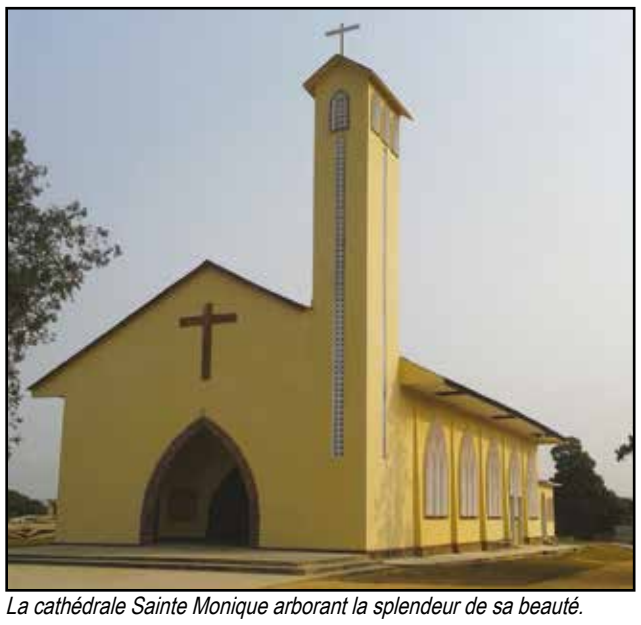

La cathédrale Sainte Monique arborant la splendeur de sa beauté.

La place Mariale de la cathédrale Ste Monique accueillant les participants à la messe.

L'homélie de l'évêque de Kinkala a mis en exergue la noblesse du commandement de l'amour qui résume tous les autres commandements.

Après l'homélie a été exécuté le rite de l'ordination diaconale. Plusieurs chrétiens vêtus pour certains de l'uniforme du cinquantenaire de la paroisse (pagne bleu foncé frappé de l'effigie de la cathédrale Ste Monique de Kinkala) et pour d'autres de l'uniforme de leur mouvement d'apostolat ont participé à la messe sur la place mariale de la Cathédrale Ste Monique.

A la suite du mot de remerciements du vicaire général de Kinkala, le nouveau diacre, l'abbé Ursia Venceslas Nganga Bakotadio a exprimé sa gratitude à tous ceux qui l'ont soutenu dans son parcours.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Louis Portella Mbuyu, après avoir remercié toutes les personnalités ayant participé à la messe, les bienfaiteurs et les chrétiens pour leur implication dans la réussite de l'événement, a présenté au peuple de Dieu, M. Marc Milongo, l'un des premiers enfants de chœur de la paroisse, à l'époque du père Clément Piers, devenu avec la force de l'âge, un homme d'une carrure remarquable, résidant à Pointe-Noire. De même, il a présenté une délégation venue de Grenoble, en France, conduite par l'abbé Simon Mahoungou, prêtre du diocèse de Kinkala en mission pastorale dans ce diocèse.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Cette semaine au Vatican

L'Eglise est accueil, et pas seulement en paroles

Le Pape appelle chaque paroisse en Europe à accueillir une famille de réfugiés. Dimanche à l'Angélus, Place Saint-Pierre, il a lui-même donné l'exemple en annonçant que ses deux paroisses du Vatican allaient, elles aussi, accueillir chacune une famille de migrants. *«Face à la tragédie de dizaines de milliers de réfugiés qui fuient la mort, liée à la guerre et à la faim, et sont en chemin vers une espérance de vie, l'Évangile nous appelle à être proches des plus petits et des personnes abandonnées. À leur donner une espérance concrète. Nous ne pouvons pas seulement dire «courage, patience!... L'espérance est combative, avec la ténacité de celui qui avance vers un but sûr»*.

Des Autrichiens brandissent des pancartes improvisées à l'endroit des réfugiés: «Bienvenus».

Le Saint-Père appelle donc, en vue du Jubilé de la Miséricorde, *«chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère et sanctuaire de toute l'Europe à accueillir une famille de réfugiés, à commencer par le diocèse de Rome»*.

A rappeler qu'une crise de migrations se saisit de l'Europe, avec une ampleur jamais enregistrée depuis la deuxième Guerre Mondiale. Des migrants, en majorité syriens mais aussi érythréens et de bien d'autres nationalités d'Afrique et d'Asie, ont désormais pris d'assaut les flancs sud et est de l'Europe pour fuir guerres et mauvaises conditions de vie et chercher refuge dans un pays plus sûr. L'Allemagne et l'Autriche ont ouvert les frontières; la France et la Grande-Bretagne aussi, un peu. Mais des pays comme la Hongrie et la Pologne se disent opposés à toute idée de quotas de répartition des migrants en Europe. *«C'est notre identité qui est en danger»*, ne cesse de marteler le président Viktor Orban, en Hongrie.

Devant la traditionnelle foule des pèlerins réunis place Saint-Pierre dimanche midi, le Pape François a réaffirmé: *«Dieu n'est pas enfermé en Lui-même; Il s'ouvre et se met en communication avec l'humanité. Dans Son immense miséricorde, Il dépasse l'abysse de l'infinie différence entre Lui et nous, et vient à notre rencontre.»*

***«Souvent nous sommes repliés et fermés en nous-mêmes, et nous créons tant d'îles inaccessibles et inhospitalières. Parfois nous créons des réalités incapables d'ouverture réciproque: le couple fermé, la famille fermée, le groupe fermé, la paroisse fermée, la patrie fermée… Et ceci ne vient pas de Dieu! C'est notre péché, le nôtre»*, a-t-il insisté.**

***«Et pourtant, à l'origine de notre vie chrétienne, dans le baptême, il y a justement ce geste et cette parole de Jésus: «Effatà! Ouvre-toi!»*, a rappelé le Pape François.**

Mais l'Angélus du Pape a aussi concerné notre pays, le Congo. Evoquant les Jeux africains qui se déroulent actuellement à Brazzaville, le Souverain pontife a souhaité que *«cette grande fête du sport contribue à la paix, à la fraternité et au développement de tous les pays d'Afrique.»*

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

bluecongo

Pour un environnement durable grâce aux nouvelles technologies

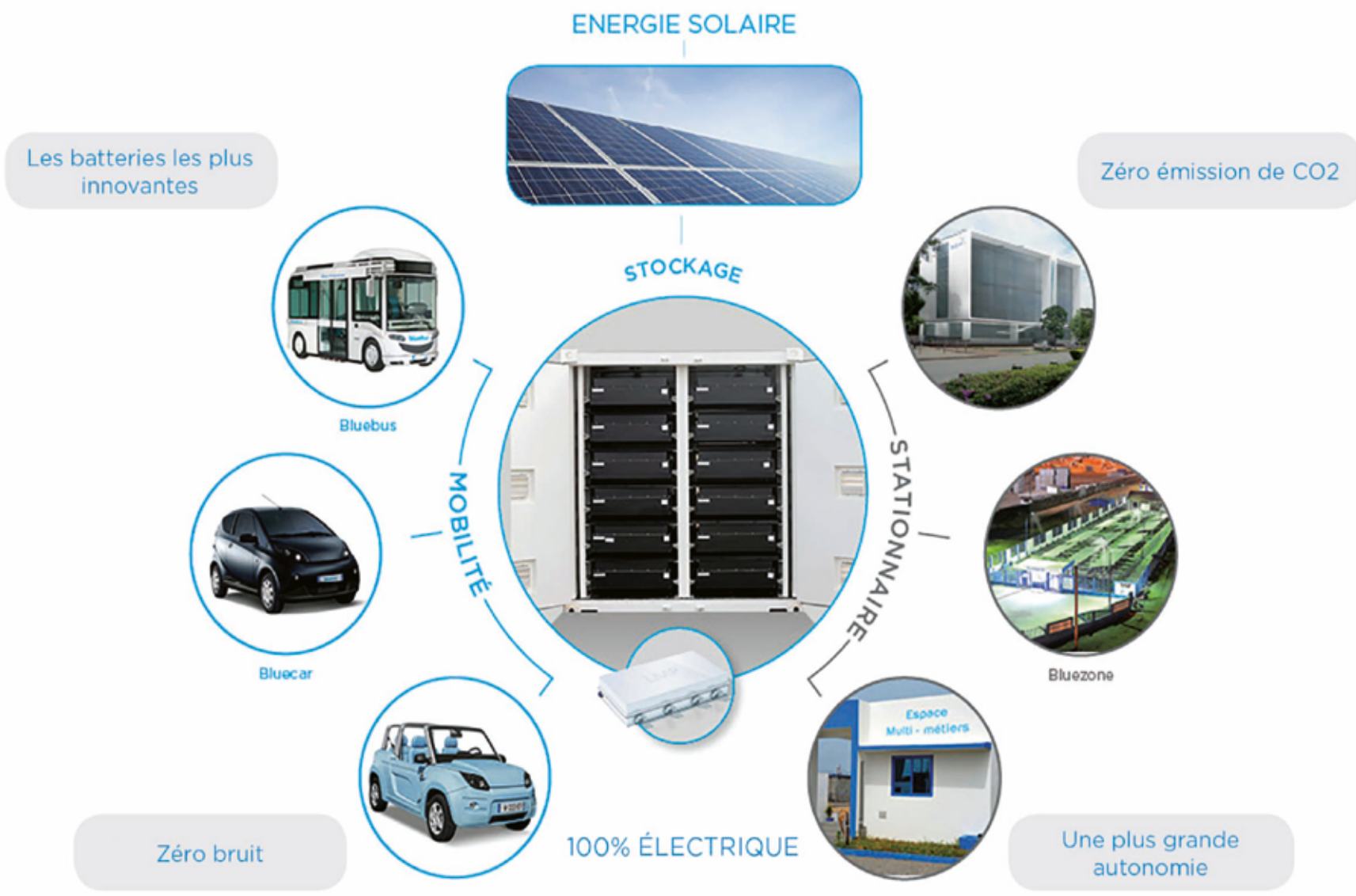

A l'occasion des Jeux Africains de Brazzaville, le Groupe Bolloré et le Qatar lancent Bluecongo, dont la vocation est le développement au Congo Brazzaville d'infrastructures de transport électriques respectueuses de l'environnement et de systèmes de production et de stockage d'électricité issue de l'énergie solaire.

Bluecongo déploie ainsi pour ce grand rendez-vous sportif:

- 50 BLUECAR et BLUESUMMER
- 14 BLUEBUS
- 4 STATIONS BLUECONGO, installées sur le site des Jeux Africains à Kintélé soit près de 80 bornes de recharge, afin d'alimenter les voitures et les bus électriques.

IMPFONDO, UN PROJET PILOTE

Bluecongo va y produire plusieurs mégawatts d'électricité propre pour éclairer la ville. Une première en Afrique. Impfondo sera alimentée via une centrale solaire, équipée de la technologie LMP, développée par Blue Solutions, filiale du Groupe Bolloré.

bluecongo

www.bluecongo.org

QATAR AIRWAYS القطرية

Bolloré

La couverture maladie universelle au Congo: quels modes de financement?

En ce 21ème siècle marqué par un creusement vertigineux des inégalités sociales, l'accès aux soins constitue un enjeu majeur de la lutte contre la pauvreté, pour la cohésion sociale. La mise en place d'une Couverture maladie universelle (C.m.u) permettrait à la population congolaise non seulement de se soigner, mais aussi de ne pas basculer dans la pauvreté.

Poursuivre l'objectif d'une couverture universelle, accessible à tous les citoyens sur la base de l'équité et de la solidarité, impose de progresser sur trois fronts: la diversité de l'offre de soins, la proportion de leurs coûts susceptible d'être remboursée et la part de la population éligible à une couverture gratuite. Pour avancer sur ces trois terrains, chaque pays doit se doter de ses propres mécanismes de financement.

La C.m.u n'est pas un modèle de prêt-à-porter, mais un principe qu'il appartient à chaque gouvernement de mettre en œuvre, selon le contexte social, économique et politique de son territoire. Elle requiert une mise en commun des ressources locales et leur redistribution aux individus ou aux familles dont les besoins en matière de santé sont les plus criants.

Cependant, si tout le monde s'accorde à peu près sur le principe d'un accès équitable aux soins, la question du financement suscite un intérêt beaucoup plus tiède. Or, pour avancer sur le chemin qui mène à la C.m.u, il va bien falloir déterminer la meilleure combinaison possible entre différentes solutions: des recettes fiscales accrues, des cotisations sociales prélevées dans le cadre d'un système d'assurance-maladie, la mise en place de mutuelles et, enfin, le paiement direct des patients eux-mêmes.

Jusqu'à présent, c'est la solution des mutuelles qui suscite l'adhésion la plus large. Pourtant, aucun pays n'a obtenu le moindre progrès en matière de santé publique, par la seule instauration d'un système d'assurance volontaire. Plusieurs études ont démontré que les mutuelles étaient une fausse piste, voire une régression. Au Ghana et en Tanzanie, par exemple, les contributions versées aux mutuelles communautaires par les personnes non titulaires d'un emploi déclaré atteignent un

Par Dr Fulbert Ibara.

niveau dérisoire. Ce qui n'est guère étonnant, sachant que pour un ménage pauvre, l'adhésion à une mutuelle représente une dépense supérieure à ses achats alimentaires.

Au Ghana, le plan d'assurance-maladie nationale (N.h.i.s) élaboré en 2004, promettait la mise en place progressive de la C.m.u. Presque dix ans plus tard, le N.h.i.s ne bénéficie pourtant qu'à 36% de la population, la contribution réclamée à l'assuré s'avérant trop élevée pour la plupart. Les deux tiers des Ghanéens continuent de se priver de soins ou de les payer de leur poche.

Le N.h.i.s, qui assure à ses adhérents des soins gratuits pour les pathologies les plus fréquentes, est financé pour l'essentiel par une ponction de 2,5% sur la taxe sur la valeur ajoutée (T.v.a) et par un prélèvement sur les salaires. La cotisation annuelle payable par les travailleurs du secteur informel ne finance le dispositif qu'à hauteur de 5%, mais suffit néanmoins à écarter le plus grand nombre. Des débats parlementaires ont lieu actuellement au Congo, pour améliorer le projet de loi visant à la création d'une Caisse d'assurance maladie, considérée, par le gouvernement, comme l'un des outils pour façonner une couverture universelle. A tort, car, même avec les meilleures intentions du monde, les pays qui ont adopté cette approche ne parviennent pas à étendre leur couverture sanitaire au-delà du secteur formel.

D'autres mécanismes existent qui permettent de couvrir le secteur informel, comme la T.v.a ou les impôts directs. Définir le moyen le plus efficace et le plus équitable de garantir l'accès aux soins des populations privées d'un emploi statutaire demeure l'un des problèmes cruciaux pour les pays à faibles revenus. Le financement par l'impôt présente plusieurs avantages: il draine plus de fonds qu'une caisse d'assurance-maladie, surtout dans les pays à forte proportion d'emplois informels; il supprime la nécessité d'un appareil administratif coûteux pour gérer la caisse d'assurance; il est le moyen le plus équitable de collecter les ressources, là où elles se trouvent et de les redistribuer à l'ensemble de la population.

Quoiqu'il en soit, les diverses formes d'assurance maladie (assurance privée, micro-assurance, assurance communautaire et assurance sociale) présentent des limites importantes: difficultés à générer des revenus significatifs, imprévisibilité du financement, inégalités au niveau du partage des risques et de la protection offerte, difficultés quant à l'amélioration de la qualité du service. Il y a, également, des problèmes spécifiques quant à leur contribution à l'équité et à l'efficacité des systèmes de santé dans leur ensemble.

Plusieurs pays sont en train d'explorer la piste d'une taxation des transactions financières ou des grosses entreprises bénéficiaires. Le Gabon, par exemple, a levé 30 millions de dollars en 2009 en faveur de la santé, grâce à une ponction de 1,5% sur les profits des établissements de transfert de fonds et à une taxe de 10% sur les opérateurs de téléphonie mobile.

Dans tous les cas, augmenter les ressources publiques est nécessaire pour étendre la couverture des services aux plus démunis. C'est, à ce jour, la seule méthode qui ait fait ses preuves pour atteindre l'accès universel. Sans un financement public adapté, les mécanismes d'assurance maladie risquent de compromettre et non de contribuer à l'objectif d'accès équitable et universel aux soins de santé. Les pays qui ont pu étendre, de manière significative, la couverture par l'assurance maladie aux plus démunis sont ceux qui sont fortement subventionnés grâce aux revenus d'imposition et dans lesquels la capacité institutionnelle préexistait.

Dr Fulbert IBARA
Economiste de la santé et de la protection sociale.

Il y a cinquante ans, l'enseignement était nationalisé au Congo!

On retiendra dans l'histoire de l'éducation au Congo que l'enseignement, jusque-là dispensé dans les écoles publiques et les écoles privées, avait été nationalisé en août 1965 (cf. Loi n°32/65 du 12.08.65) puis dénationalisé en septembre 1990 (cf. Loi n°008/90 du 06.09.90). En effet, malgré la victoire du mouvement populaire des 13, 14 et 15 aout 1963 (Révolution congolaise) qui avait abouti à la chute du régime de l'abbé Fulbert Youlou, président de la République suivie de l'adoption du socialisme par le nouveau pouvoir comme idéologie pour le développement du pays, le système éducatif restait régi par la loi n°44/61 du 28 septembre 1961. Cette loi accordait une bonne place à l'enseignement privé majoritairement dispensé dans les écoles catholiques. Et grâce au syndicat, le principal problème de l'intégration dans la fonction publique congolaise du personnel congolais de l'enseignement évoluant dans les écoles confessionnelles (établissements privés assimilés) avait été résolu.

Mais, les enseignants du secteur privé, du reste plus nombreux, n'avaient pas le même traitement salarial que leurs collègues du secteur public, même à qualification égale. Un malaise régnait donc au sein du système éducatif. Par ailleurs, on constatait aussi que le secteur public et le secteur privé n'utilisaient pas les mêmes manuels scolaires, pour couvrir les programmes scolaires.

Alors que le syndicalisme chrétien, représenté par la Confédération africaine des travailleurs croyants (C.a.t.c), d'obédience catholique, avec plus de militants, avait beaucoup contribué à la chute du président Youlou, les rapports entre le gouvernement et l'Eglise étaient plutôt hostiles que coopératifs, certainement du fait de l'option politique du nouveau régime en place.

En 1965, l'affaire Biyahoula, du nom d'un responsable de

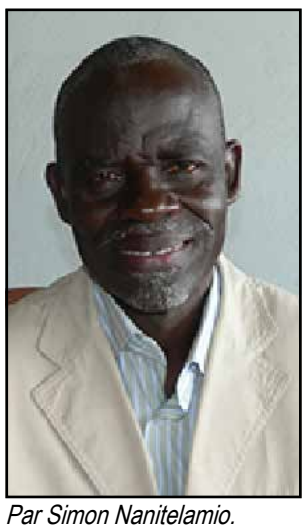

Par Simon Nanitelamio.

la C.a.t.c déguisé en femme pour tenter de sortir clandestinement du pays, mais débusqué par une brigade de la J.m.n.r (Jeunesse du mouvement national de la révolution) en vigilance, va être la goutte d'eau qui fait déborder le vase: l'Eglise était prise à partie par les autorités politiques. *«En l'espace de deux ans, la Révolution va s'apercevoir que ses desseins en matière d'éducation sont largement desservis par les communautés confessionnelles jusque-là responsables de la gestion d'une grande partie du système éducatif. C'est alors que, contre vents et marées, avec une détermination inédite, la jeune Révolution congolaise va poser un acte de haute portée historique: la nationalisation de l'enseignement. Toutes les écoles vont passer aux mains d'un jeune Etat économiquement faible, sans que soit sacrifiée une seule d'entre elles».* (cf. *«La Révolution congolaise et l'éducation 1963-1983: les progrès, les problèmes et les perspectives»* p.13: une publication du Ministère de l'éducation nationale, en 1983).

C'est donc dans ce contexte que le gouvernement promulgue, le 12 août 1965, la loi n°32/65 qui abroge la précédente fixant les principes généraux d'organisation de l'enseignement. Elle dispose en son article 8: «*L'enseignement est dispensé au Congo par des établissements publics de l'Etat*». Seuls peuvent être agréés, par décret pris en conseil des ministres, les écoles religieuses pour la formation des serviteurs de l'Eglise et les établissements d'enseignement bénéficiant du statut découlant d'une convention diplomatique. A cet effet, il est publié le décret n°66-134 du 12 avril 1966 portant organisation de l'enseignement privé au Congo. Le texte dispose, en ses articles 1er et 2 que les écoles religieuses pour la formation des serviteurs des églises (liste annexe I) et les établissements bénéficiant d'un statut qui découle d'une convention diplomatique (liste annexe II) ouverts avant sa publication sont agréés.

Selon son article 3, l'ouverture de nouveaux établissements doit faire l'objet d'une autorisation par décret pris en conseil des ministres. En son article 11, la loi n°32/65 précise: «*La propriété des établissements d'enseignement privé assimilé sera transférée à l'Etat. Les édifices où était dispensé un enseignement scolaire ou parascolaire sont nationalisés. Un décret pris en conseil des ministres fixera les modalités de cette nationalisation*». L'organisation de l'enseignement devient ainsi un devoir de l'Etat.

Cette loi va faire la «une» de la presse nationale et étrangère surtout. La décision de nationaliser l'enseignement privé qui tombe alors qu'on est à un mois de la rentrée scolaire d'octobre 1965 aura un retentissement international. Sa motivation relevait de la logique d'unité idéologique et politique. En effet, après le choix du socialisme scientifique comme mode développement du pays, l'on ne devrait plus parler de neutralité de l'enseignement et du respect de toutes les doctrines philosophiques ou religieuses à l'école. Quand le 31 décembre 1969, un parti marxiste-léniniste d'avant-garde, le Parti congolais du travail (P.c.t) est fondé au pouvoir et que le même jour le Congo devient une «République Populaire», avec de nouveaux symboles dont le drapeau rouge vif, l'idéologie se radicalise.

Ainsi un an après, un colloque, tout aussi retentissant, de l'enseignement qui se tient du 30 novembre au 5 décembre 1970, fait un procès sévère de l'école héritée de la colonisation et dénonce la loi n°32/65 du 12.08.65 jugée laxiste. «*Les produits de l'école sont tournés vers la France et n'ont ni confiance en eux-mêmes ni confiance en leurs compatriotes. Toutes les échelles de valeurs sont celles de l'Europe en général et de la France en particulier. Les élèves formés tombent d'admiration devant tout ce qui vient d'Europe et dénigrent tout ce qui est national. Les produits de l'école sont des citoyens dont la vanité est d'être des consommateurs extravagants des produits de luxe importés d'Europe. Ils expriment des besoins bien au-delà de leurs possibilités et des moyens de la Nation… En clair, l'école héritée de la colonisation ne prépare pas une indépendance véritable du pays, mais contribue à renforcer les divorces constatés entre éducation et économie. C'est une école néocoloniale, véritable armée au service du colonialisme français, pour l'asservissement politique et économique du pays. Il faut, donc, une réforme radicale de l'enseignement, pour donner naissance à l'Ecole du peuple*».

Le colloque se détermine ainsi pour la mise en place d'une nouvelle école: *l'Ecole du peuple*. «*L'Ecole du peuple est un outil pour la lutte de libération nationale en vue du socialisme*». Au nombre des objectifs à poursuivre, il y avait: «*Détruire le mythe de l'intellectuel pur et ruiner le caractère sacré du fonctionnaire bureaucratique, forger la conscience de l'internationalisme prolétarien, etc.*», pouvait-on lire dans une production de la commission nationale de l'Ecole du peuple.

La conséquence immédiate de la décision de nationalisation de l'enseignement est le départ massif des religieuses et religieux expatriés, qui dispensaient des enseignements scolaires dans les écoles transférées à l'Etat. D'où l'aggravation du déficit en personnels enseignants. Le gouvernement, qui ne s'attendait peut-être pas à une réaction prompte et vive de l'Eglise, tente de combler le déficit: il procède à un recrutement, sans formation professionnelle préalable, des moniteurs décisionnaires, pour l'école primaire et des jeunes étudiants volontaires, pour les collèges et les lycées et aura recours, pendant plusieurs années, à l'assistance technique des pays amis révolutionnaires (URSS, Cuba, Egypte, Algérie, Europe de l'Est) qui nous offriront, par la suite, des bourses moyennes et supérieures d'études. Le principal handicap qui caractérise les enseignants venus de certains pays amis était la non-maîtrise de la langue d'enseignement: le français. Cette situation a donné un coup de pouce à la baisse du niveau de l'enseignement qui perdure! *(A suivre).*

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire

Hôtellerie

Le Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel ouvre ses portes à Brazzaville

L'une des plus grandes marques hôtelières au monde, le Radisson Blu (appartenant au Carlson Rezidor Hotel Group) a ouvert son premier hôtel au Congo, sous la raison sociale: Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel. A la faveur des onzièmes Jeux Africains qui mettent Brazzaville sur la sellette, du 4 au 19 septembre 2015. Ce fleuron de l'hôtellerie congolaise est situé, Avenue Amilcar Cabral, sur la rive nord-ouest du majestueux fleuve Congo, en plein centre-ville de la capitale congolaise, dans le quartier des affaires. Les voyageurs séjournant à l'hôtel ne sont qu'à quelques pas de l'aéroport international Maya-Maya et rejoignent très facilement Kinshasa, la capitale de la RDC (République Démocratique du Congo), grâce à la liaison par ferry.

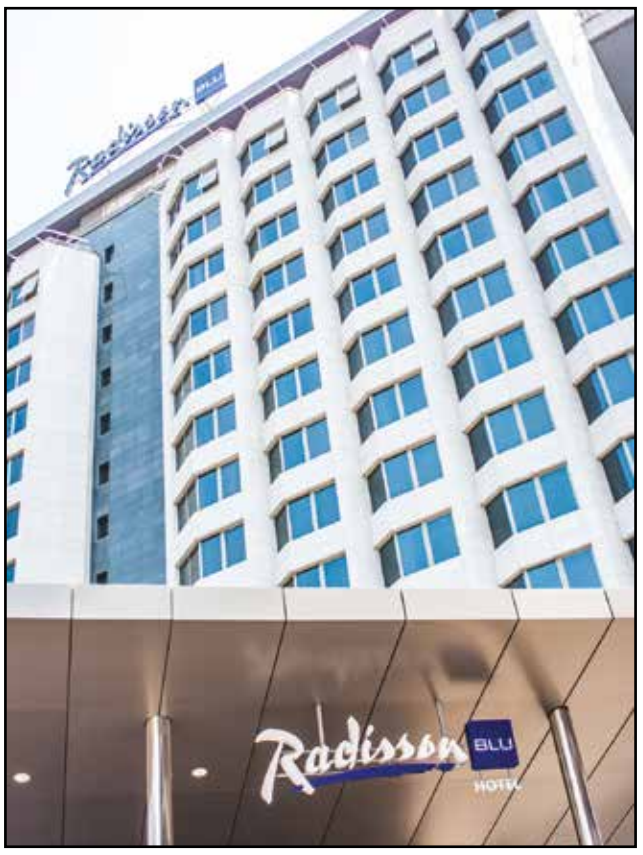

«L'Afrique n'a de cesse de croître et de s'épanouir sur le plan économique, et nous sommes ravis de nous joindre à cet élan, en accueillant le premier hôtel de marque internationale à Brazzaville», explique Marc Descrozaille, vice-président de la zone Afrique subsaharienne. Et d'ajouter: *«Brazzaville est un port majeur et abrite de nombreuses corporations, organisations gouvernementales, ONG et le bureau régional africain de l'Organisation Mondiale de la Santé.»*

Hôtel cinq Etoiles de 12 étages, Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel compte 178 chambres, dont 28 suites et deux penthouses. Certaines suites disposent même de leurs propres cuisines et salles à manger privées, faisant d'elles l'endroit idéal pour organiser des déjeuners privés ou des réunions discrètes. L'hôtel dispose de plusieurs options de restauration et de loisirs: ''Le Feu des Saveurs Grill'' offre un panorama inégalable sur le fleuve Congo, tandis que le bar de la piscine ''Il Taglio'' propose une cuisine italienne et le ''M'Bamou Larder and Lounge'' une cuisine internationale gastronomique.

Avec plus de 2600m² d'espace de réunion, l'hôtel est un cadre de choix pour de nombreux types d'évènements: de la réunion intime à 12 aux évènements de plus grande envergure avec 700 participants.

La salle de bal ''Cuvette'', flambant neuve, est dotée d'une entrée séparée, ce qui la rend idéale pour accueillir des cérémonies de remise de prix, réceptions, lancements de produits, expositions, dîners de gala et mariages.

Le Centre de fitness et le Spa M'Bamou disposent d'installations de loisirs telles qu'une piscine extérieure bordée de cascades, un patio paisible surplombant les jardins et le fleuve Congo et une salle de sport tout équipée. Le Spa se compose de salles de massage et de soins individuelles, d'un salon de coiffure, d'un sauna, d'un hammam, d'un jacuzzi, d'un salon de manucure ainsi que d'un bar à jus.

«L'ouverture du Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel de Brazzaville marque l'arrivée de l'une des plus grandes marques d'hôtel du monde au Congo», déclare Patrick D'Hoore, Directeur général du Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel. «Avec sa situation idéale (à un jet de pierre des banques locales et régionales et des institutions gouvernementales), l'hôtel a été construit pour offrir une expérience élégante, sophistiquée et légendaire aux voyageurs internationaux se rendant au Congo», poursuit-il.

Au total, Carlson Rezidor compte, désormais, 64 hôtels en Afrique, soit plus de 14 000 chambres opérationnelles ou en cours de construction. Le groupe possède la plus grande chaîne du continent, avec des hôtels dans 26 pays.

Les opérations du Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel seront gérées par The Rezidor Hotel Group.

Des services à la dimension de la renommée de l'hôtel

Les chambres du Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel incluent 118 chambres Standards iconiques, 10 Suites Juniors, 10 Suites Exécutives, 3 Suites Diplomatiques, 3 suites Royales, 2 Suites Présidentielles et 2 Penthouse.

L'hôtel offre des aménagements qui caractérisent un hôtel de haut standing. Le service en chambre est disponible 24/7 et l'hôtel fournit le Wifi et un accès Internet à haut débit dans toutes les chambres. Le Business lounge, au 11e étage, est réservé aux clients des Business Class et des Suites.

Avec plus de 2600m2 d'espaces pour les réunions, l'hôtel peut accueillir tout type d'événement allant d'une simple réunion de 12 personnes, à un luxueux banquet de 700 personnes. La nouvelle salle de réunion, ''Cuvette'' a une entrée indépendante. Toutes les salles sont équipées d'équipements audiovisuels récents. La salle Plateaux offre une grande flexibilité et est idéale pour des conférences avec ses cinq salles de réunions adjacentes.

Enfin, la salle ''Brazzaville'' est parfaite pour des dîners d'Etat, grâce à sa polyvalence et sa salle à manger privée.

Le M'Bamou Larder & Lounge, situé à côté de la réception de l'hôtel, offre une cuisine internationale au petit-déjeuner, déjeuner et dîner. Ses grandes baies vitrées apportent au restaurant gourmet un espace lumineux et une ambiance raffinée. Le Lounge offre des encas s'inspirant de différentes traditions culinaires et chaque boisson vous raconte sa propre histoire. Le grill «Le Feu des Saveurs» est le parfait endroit pour contempler sa vue unique sur le fleuve Congo et allie la cuisine européenne et africaine.

Il Taglio Pool Bar, un endroit calme et paisible, offre une cuisine Italienne, des gelati et des cocktails méditerranéens. La discothèque, ''L'Etoile'', est l'endroit chic et branché en ville. Si vous souhaitez danser toute la nuit, ''L'Etoile'' est l'endroit où passer vos soirées durant les week-ends.

Le M'Bamou Health Club & Spa offre des aménagements variés incluant une piscine d'extérieure, une terrasse en bois avec vue sur le fleuve Congo et les jardins de l'hôtel, ainsi qu'un centre de remise en forme avec des équipements modernes et des vestiaires fonctionnels. Le Spa est composé de salles de traitement séparées, un salon de coiffure, saunas, hammam, jacuzzi, un bar à ongles et un bar à jus adjacent.

A propos de Radisson Blue

Radisson Blue est l'une des plus grandes marques hôtelières au monde, ayant à son actif plus de 280 hôtels opérationnels dans 62 pays. Le sens de l'hospitalité dynamique, contemporain et accueillant de Radisson Blu se caractérise par la philosophie de service unique Yes I Can! En outre, tous ses hôtels de première classe offrent une vaste gamme de caractéristiques emblématiques qui viennent répondre aux défis du voyage moderne, dont la 100% Satisfaction Guarantee. Reconnue à travers le monde comme la marque des Hotels Designed to Say Yes, Radisson Blu célèbre un style avant-gardiste avec des visuels saisissants dont les détails en raviront plus d'un. Les hôtels Radisson Blu bénéficient d'un emplacement privilégié dans les mégalopoles et les destinations de rêve, ainsi qu'à proximité des aéroports internationaux, à travers le monde.

Radisson Blu appartient au Carlson Rezidor Hotel Group, qui comprend également Quorvus Collection, Radisson, Radisson Red, Park Plaza, Park Inn by Radisson et Country Inns & Suites By Carlson.

Pour toute réservation et de plus amples informations, consultez www.radissonblu.com.Suivez Radisson Blu sur les réseaux sociaux: @RadissonBlu sur Twitter et Instagram, et Facebook.com/RadissonBlu.

Association «Lissanga 242»

Invite aux jeunes à cultiver le panafricanisme, pendant les jeux africains

A l'occasion de la tenue à Brazzaville des onzièmes Jeux Africains, Romi Oyo, vice-président de «Lissanga 242», une association juvénile créée par les jeunes pour les jeunes, afin d'éveiller la jeunesse congolaise à la prise de conscience, a lancé un appel panafricain à l'endroit de tous les jeunes de la ville-capitale, qui abrite ces jeux du cinquantenaire, du 4 au 19 septembre 2015.

Romi Oyo (au premier plan).

Les onzièmes Jeux africains, le président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, les a organisés pour tous les jeunes du Congo et d'Afrique. C'est pour répondre à cette volonté du chef de l'Etat congolais, que le vice-président de l'association «Lissanga 242», également conseiller municipal de la ville de Brazzaville, Romi Oyo, invite les jeunes Brazzavillois à l'esprit panafricanisme. Ils leur demande de recevoir les jeunes Africains avec autant d'hospitalité qui caractérise le peuple congolais; de continuer à garder le même comportement qu'ils ont observé depuis l'annonce des Jeux, la tenue du Forum du cinquantenaire, le début des jeux, jusqu'à ce jour. «Qu'ils bannissent les antivaleurs qui n'ont pas de place au Congo. Les jeunes Brazzavillois doivent éviter également de huer sur les autres venus d'ailleurs, quels que soient les résultats. Ils doivent avoir un esprit de fair-play, comme le recommandent les lois du sport. Ainsi, triompheront les valeurs de l'Unité africaine, prônées par le chef de l'Etat congolais», déclare-t-il.

L'association «Lissanga 242» a pour objectif de fédérer les jeunes autour de la bonne valeur. «Notre cheval de bataille: un jeune, une formation, un métier. Nous pensons que tout jeune doit avoir un métier, quelle que soient sa profession. Car, c'est à base d'une qualification que les jeunes pourront se prendre en charge afin d'impacter l'environnement», précise Rmi Oyo.

Pendant l'une des descentes de Lissanga 242.

A peine créée, cette association a déjà formé plusieurs jeunes, hommes comme femmes, sur des logiciels de maintenance. Elle a formé aussi des jeunes de Djiri (arrondissement 9), dans les métiers émergents. Elle a financé la formation des jeunes à l'Ecole des arts, échangé avec les jeunes de Petit-chose, à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, ceux de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement, ainsi qu'avec des étudiants de l'Université Marien Ngouabi. L'association «Lissanga 242» vient d'installer deux antennes, à Ouesso, dans le département de la Sangha.

A long terme, cette l'association voudra mettre en place un centre de soutien à l'entreprenariat, afin qu'elle atteigne l'objectif qu'elle s'est fixé, à savoir: un jeune, un métier, une profession.

Sévérine EGNIMBA

Nicole Eunice GBAGUIDI

NOTAIRE

Etude de Maître Nicole GBAGUIDI, Notaire à BRAZZAVILLE (Congo), 38 avenue des Trois Francs

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 25 août 2015 par Maître Nicole GBAGUIDI, Notaire à BRAZZAVILLE (Congo), titulaire d'un Office Notarial sis à BRAZZAVILLE (Congo), 38 avenue des Trois Francs, il a été constitué un GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE ayant les caractéristiques suivantes:

Le Groupement d'Intérêt Économique a pour objet: - de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter, à développer, améliorer l'activité professionnelle de ses membres, notamment: - La mise à disposition de compétences techniques et spécifiques dans le domaine de l'ingénierie pétrolière,
- La mise à disposition de fournitures et d'équipement relatifs à l'activité,
- La mise à disposition de personnel hautement qualifié,
- la recherche de commandes de travaux de liés à l'ingénierie pétrolière pour les faire exécuter par ses membres,
- la participation aux soumissions,
- la mise en commun de moyens de production,
- d'assurer les études, projets, devis pour l'exécution des commandes de travaux,
- de procéder éventuellement pour ses seuls membres à des achats groupés pour les répartir entre eux, interdiction étant faite au Groupement de cession à des tiers,

et toutes actions directement ou indirectement rattachées à l'atteinte des objectifs, d'une manière générale, de réaliser toutes opérations financières, civiles, industrielles ou commerciales se rattachant directement à l'objet susvisé qui est lié à l'activité économique de ses membres, et ne peut avoir qu'un caractère auxiliaire par rapport à celle-ci.

La société est dénommée: «ENGINEERING PARTNERS ENERGY».

Nicole Eunice GBAGUIDI

NOTAIRE

Etude de Maître Nicole GBAGUIDI, Notaire à BRAZZAVILLE (Congo), 38 avenue des Trois Francs

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 28 août 2015 par Maître Nicole GBAGUIDI, Notaire à BRAZZAVILLE (Congo), titulaire d'un Office Notarial sis à BRAZZAVILLE (Congo), 38 avenue des Trois Francs, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes:

La société a pour objet:
Le conseil aux personnes physiques et morales tant dans le domaine de l'intelligence économique, que dans la formation, la communication et le divertissement,
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
La société est dénommée: STRAEINT
Le siège social est fixé à: POINTE NOIRE (Congo), 429 avenue Opangault,
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de: UN MILLION DE FRANCS CFA (1.000.000 FCFA).

Les apports sont en numéraire.
Le premier gérant de la société est: Monsieur Chris BOUKAMBOU BEMBA.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis
Le notaire.

HOPE CONGO S.A.

NOTRE MISSION…Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

NOTRE METHODE…Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

NOTRE MOTIVATION…L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

Directeur Financier
Description de poste

CATÉGORIE: Temps plein, Employé (e) local (e) ou expatrié (e)
SUPERVISEUR: Directeur Général
LIEU: Brazzaville, République du Congo

RÉSUMÉ DE L'EMPLOI
Le Directeur Financier est responsable de superviser le département des finances incluant les comptables, le personnel informatique et le Management du Système d'Information. Le Directeur Financier est responsable d'assurer l'intégrité de l'organisation de l'ensemble des systèmes financiers, en assurant la sécurité des actifs organisationnels, générer des rapports externes et jouer le rôle d'interface avec les organismes de réglementation locale, les commissaires aux comptes et conseillers, fournir au management des données financières, des rapports et des analyses et aider le management dans les prises de décision.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE
Promouvoir et accomplir la mission de HOPE Congo.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES
I. Management et Leadership:
a. Mettre en place une culture de rencontres à l'intérieur du département des finances pour parler des normes des habitudes chrétiennes, de la conformité, de l'honnêteté, de la loyauté et la fiabilité. Être un exemple pour l'équipe d'un leadership chrétien modèle suivant les principes du Royaume.
b. Recruter un personnel qualifié qui est engagé à la mission et la vision de HOPE.
c. Établir des objectifs, procéder à des examens et des évaluations périodiques annuelles de tous les rapports directs et établir des plans pour leur formation et leur développement.
d. Participer en tant que membre de l'équipe de la haute direction et soutenir le Directeur Général dans le management global général de HOPE.
II. Management des Finances:
a. Modifier ou développer les procédures, les formulaires et les outils pour réduire le risque et augmenter l'efficacité organisationnelle. Si le besoin y est, mettre à jour les manuels et les documents liés aux finances.
b. S'assurer que toutes les politiques financières sont pleinement mises en œuvre et que le personnel est en conformité totale avec l'intégrité de la structure des contrôles et les procédures manuelles.
c. Examiner les activités de (s) l'agence(s); veiller à ce que toutes les pratiques au niveau de (s) l'agence(s) soient en conformité avec le manuel des finances et signaler immédiatement les éventuelles incohérences.
d. Veiller à ce que les manuels et procédures financières soient en conformité avec les autres manuels organisationnels.
e. Recevoir et fournir une formation financière sur une base régulière; veiller à ce que les employés aient suffisamment de connaissance sur les finances. Responsable de la formation de tout le personnel sur les procédures financières.
f. Aider le département des ressources humaines dans la préparation et l'exécution de la paie mensuelle.
g. Surveiller et assurer une liquidité suffisante pour les opérations. Examinez la gestion de trésorerie de (s) l'agence(s)
h. Assurer la sécurité de tous les fonds de l'organisation et des actifs.
i. Gérer toutes les transactions financières et développer des relations bancaires.
j. S'assurer qu'il y ait un financement externe suffisant pour répondre à tous les besoins de l'organisation et de budget.
III. Budgétisation et rapports financiers:
a. Développer, maintenir et analyser le budget de l'organisation, comparer le coût du budget avec le coût actuel pour créer des rapports sur une base régulière.
b. Créer, préparer et présenter tous les états financiers à la demande du management, du Directeur Général, du Conseil d'administration et du CSU.
IV. Comptabilité et Management du Système d'Information:
a. Superviser et vérifier toutes les transactions financières. Procéder à des examens réguliers sur la précision et l'intégrité des informations dans la comptabilité et les systèmes de suivi des prêts / épargnes.
b. Maintenir et gérer les bases de données financières et opérationnelles; récupérer les enregistrements de la base de données lorsque celle-ci a été modifiée d'une manière malveillante. Assurer la sécurité de l'historique financier et des données opérationnelles.
c. S'assurer que les fichiers sur papiers et les fichiers électroniques sont organisés d'une manière appropriée de telle sorte que les informations peuvent être référenciées rapidement et efficacement.
V. Réglementation et Fiscalité:
a. Agir comme le principal point de contact et de liaison avec les auditeurs externes.
b. Mettre à jour et maintenir tous les documents sources en concordance avec la régulation locale, y compris tous les documents utilisés pour étayer les transactions financières.
c. S'assurer que le système financier et les politiques sont en conformité avec la réglementation et la législation locale.
d. Responsable de rapport externe financier aux autorités gouvernementales et aux régulateurs.
e. Veiller à ce que toutes les taxes soient préparées et payés à temps, conformément aux lois fiscales locales.
VI. Effectuer toutes autres tâches qui lui sont confiées par le Directeur Général afin d'accomplir la mission de l'institution.

QUALIFICATIONS:
I. Engagement personnelle envers la mission de HOPE Congo;
II. Avoir un minimum de 5 ans d'expérience en finance, comptabilité et/ou toute autre expérience professionnelle pertinente; 2 ans minimum d'expérience en gestion dans un poste similaire, idéalement dans un contexte interculturel ou international.
III. Licence en comptabilité comme la CPA ou ACCA fortement recommandée;
IV. Expérience dans l'utilisation du logiciel comptable pour préparer les rapports internes et externes;
V. Connaissance et expérience dans les rapports externes aux organisations gouvernementales, entre autres la préparation du rapport d'audit annuel, les taxes etc.
VI. Digne de confiance, motivé, et flexible;
VII. Haut niveau de compétence avec Microsoft Office Suite. Expert en Microsoft Excel et Word;
VIII. Solides compétences linguistiques en anglais et en français.

POUR POSTULER:
Dossier à fournir:
Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.
Date et lieu de dépôt des candidatures:
Adressez vos candidatures au plus tard le 18 septembre 2015 à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH
Moungali III- BZV.
Tél.: 05 376 21 56 / 222 81 52 36
E-mail: info@hope.cg

Ministère de la santé et de la population

Des agents sanctionnés pour cause de malversation à l'hôpital A. Sicé

En séjour de travail à Pointe-Noire, Roger Richard Bileckot, inspecteur général de la santé, après avoir entretenu le staff de la direction de l'hôpital général A. Sicé, en présence des administrations partenaires comme la recette hospitalière, la délégation du contrôle budgétaire et des partenaires sociaux, a tenu une réunion mardi 1er septembre 2015, avec les gestionnaires de santé, dans l'une des salles de conférence dudit hôpital.

Les participants.

Au cours de cette réunion, Roger Richard Bileckot, avec un ton grave, a mis sévèrement en garde quarante-cinq gestionnaires. «Les faits sont graves. Vous vous rappelez que j'étais, ici, au mois de février, parce qu'il y avait une mortalité infantile anormale dans cet établissement hospitalier. Des solutions pour remédier à cette situation malheureuse ont été apportées à ce moment-là. Nous sommes revenus récemment, ici, pour vérifier la disponibilité des médicaments conformément aux instructions du chef de l'Etat, du ministre de la santé et de la population. Nous avons décrié le fait que, bien que l'argent ait été mobilisé, dans certains centres les médicaments n'étaient pas retrouvés. Cette mauvaise gestion avait été décriée, et des mesures correctives ont été prises aussi bien à la direction départementale de la santé qu'au niveau des médecins-chefs des sanitaires. Nous reviendrons en fin septembre début octobre, pour vérifier si les médicaments sont de nouveau disponibles par rapport aux allocations budgétaires mobilisées», a-t-il déclaré.

A l'hôpital général A. Sicé, a-t-il poursuivi, nous avions remarqué, cette fois-ci, depuis l'année dernière, une baisse de productivité. Alors que les malades sont nombreux, et plus nombreux au premier trimestre 2015, par rapport au premier trimestre 2014. Curieux! Les recettes sont en baisses, et une déperdition financière importante d'environ vingt millions de Franc Cfa par mois y a été enregistrée et, la direction générale de l'hôpital est, ainsi, asphyxiée. Les hôpitaux vivant de deux choses: l'allocation budgétaire de l'Etat, en investissement et en fonctionnement et les recettes proprement générées par l'hôpital. Ces fonds permettent à la structure de fonctionner. «Or, dans cet hôpital, on s'est rendu compte qu'en cinq mois, il y a eu une déperdition d'environ cent millions de Franc Cfa qu'on n'a pas retrouvé dans les caisses à la recette hospitalière, alors que les traces existent bel et bien au niveau des services de la gestion des malades en terme de souche de reçu. Pour ce faire, une commission a été mise en place par la directrice générale, associant toutes les parties prenantes (recette hospitalière, partenaires sociaux et travailleurs), et nous nous sommes rendu compte qu'il y a eu environ vingt millions d'écart chaque mois. Dans ce genre de situation, les responsabilités sont engagées, tout comme la culpabilité. Ce qui a été convenu, dans un premier temps, c'est d'écarter des postes d'encaissement les caissiers actuels. Leur culpabilité collective est pratiquement établie. La deuxième chose, c'est qu'un auditeur externe viendra, pour établir les responsabilités individuelles. Toutefois, il n'est pas question de sanctionner de la même manière ceux qui ont pris de fortes sommes d'argent et ceux qui peut être n'ont rien pris. Les techniques d'investigations d'audits existent, pour établir les faits. Il n'est pas question de paniquer. Vous savez dans nos villages, il y a un dicton qui dit: «Quand vous passez devant la maison du voleur, il se met déjà à crier au voleur». Je ne voudrais pas que cela survienne, ici, à Pointe-Noire. Il y a eu des attitudes pas toujours dignes de considérations de la part de certains d'entre vous, et des lettres un peu maladroites qui justifiait notre présence, ici, au nom du ministre pour demander aux uns et aux autres de ne pas paniquer mais de travailler dans la paix et dans la quiétude absolue», a conclu l'inspecteur général de la santé.

Equateur Denis NGUIMBI

Ministère de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Renforcer les capacités des cadres et directeurs départementaux, pour une appropriation des outils nécessaires au genre...

Du 25 au 28 août 2015, s'est tenu à l'Unic (Centre d'information des Nations unies), un atelier de formation de recyclage ou de mise à jour des fondamentaux des cadres et directeurs départementaux, sur les concepts genre, la conception, la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions. C'est Virginie N'dessabeka, conseillère du ministre de la femme et de l'intégration de la femme au développement, qui en a ouvert les travaux, en présence de Michel Bitémo, conseiller à l'Onusida, venu en lieu et place de la représentante du Fnuap (Fond des nations unies pour la population), et de Marie Martial Félicité Bolémas Kenguépoko, directrice générale de l'intégration de la femme.

Une vue des cadres et directeurs départementaux.

L'atelier de formation a eu pour objectif de renforcer les capacités des cadres et directeurs départementaux de la direction générale de l'intégration de la femme au développement, pour qu'ils s'approprient les outils nécessaires relatif au genre, à la conception et au suivi des plans d'actions et d'autres fondamentaux. Une cinquantaine de cadres et directeurs départementaux y a pris part.

Ouvrant les travaux, Virginie N'dessabeka a relevé que l'atelier de formation s'est inscrit dans le cadre de l'exécution du plan de travail annuel 2015 entre le Ministère de la promotion de la femme et le Fnuap (Fond des nations Unies pour la population), d'une part, et dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et juridiques, mission première, assignée par le président de la République au Ministère de la promotion de la femme, d'autre part. «La formation des cadres du Ministère demeure un enjeu, pour espérer relever les grands défis du dynamisme et de l'efficacité dans le domaine administratif. Il est le seul moyen par lequel, les responsables acquièrent la connaissance, le savoir-faire et la maitrise des documents à élaborer», a-t-elle déclaré, avant de souligner que cet atelier de formation permettra aux participants d'être plus opérationnels dans les taches qui leurs sont dévolus.

Les séminaristes ont suivi, au cours de cet atelier, plusieurs thèmes développés par des expertes en genre, à savoir: «Les concepts genre, la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets de développement et sa budgétisation»; «Les fondamentaux administratifs (déontologie, rédaction administrative, les actes administratifs et le règlement)», «La conception, la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions».

Cet atelier de formation a été, pour les séminaristes, un moyen d'enrichissement mutuel et personnel, pour s'approprier des connaissances, afin d'être compétents et efficaces, dans leur travail de technicien et d'animateur des structures départementales.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Lieutenant-colonel Marie-Thérèse Mpingani, chef du centre de transmissions de la zone militaire de défense n°2-Dolisie

«Les femmes ont leur place dans les Forces armées congolaises puisque tout ce que l'homme fait, la femme le fait aussi»

Le lieutenant-colonel Marie-Thérèse Mpingani, officier de transmission, diplômée d'Etat-major, chef du centre de transmission de la Zone militaire de défense n°2-Dolisie, fait partie de la première génération des femmes intégrées dans les F.a.c (Forces armées congolaises), en 1975. Dans l'interview ci-après, qu'elle nous a accordée lors de la commémoration du 54e anniversaire des F.a.c et de la gendarmerie nationale, à Brazzaville, elle nous parle de son expérience dans l'armée et de la présence des femmes dans les Forces armées.

Lieutenant-colonel Marie-Thérèse Mpingani, vous venez d'être décorée par le ministre de la défense nationale, à l'occasion des 54 ans de la création des F.a.c, placée sous le signe de l'intégration de la femme dans les Forces armées. Qu'est ce que cela représente pour vous?

** Effectivement, je viens d'être décorée de la médaille d'argent; cette distinction m'honore, pour avoir réalisé un excellent parcours militaire. Et cela, me pousse à lancer un appel à mes sœurs pour qu'elles soient plus nombreuses dans l'armée.

**Lieutenant-colonel Marie-Thérèse Mpingani.*

Pouvez-vous nous parler de votre intégration dans les F.a.c et des différentes péripéties qui ont jalonnées votre carrière?

** Je totalise 40 ans de carrière militaire, aujourd'hui, parce que j'ai été intégrée en 1975, et je fais partie de la première génération des femmes militaires. Je suis partie de soldat aux galons de lieutenant-colonel, et cela n'a pas été facile. Nous étions cent jeunes dames à être intégrées dans l'armée, et aujourd'hui, nous ne sommes restées qu'une dizaine encore en fonction. C'est autant vous dire que le parcours que nous avons fait était jonché de plusieurs embûches et nous n'avons pas démérité devant nos collègues hommes. Nous avons pu nous placer et nous hisser là où il fallait.

Pensez-vous que la femme a réellement sa place au sein des F.a.c?

** Les femmes ont leur place dans les Forces armées congolaises puisque tout ce que l'homme fait, la femme le fait aussi. Nous le faisons au même titre. Et, quand nous allons en formation que ce soit à l'étranger ou au pays, les femmes ne déméritent pas. Par ailleurs, au niveau du travail également, nous occupons des postes et quelquefois des postes de commandement, et pour que notre hiérarchie vous les confie, elle regarde, d'abord, votre profil ainsi que votre compétence, sans cela rien ne peut se faire.

Avez-vous, déjà, été l'objet des cas de discrimination dans les F.a.c?

** Bon, les discriminations je ne peux pas trop en parler. Ce qui est vrai lorsque nous sommes arrivées nouvellement dans l'armée, certains frères d'armes et d'autres personnes nous regardaient d'un mauvais œil. Il y en a même qui pensait que nous étions arrivées dans l'armée, pour devenir les femmes de joie des chefs, mais après le monde a fini par comprendre au fil des jours que ce n'était pas le cas.

Quels sont les grands souvenirs que vous gardez de votre carrière militaire?

** Il y en a plusieurs, mais le plus grand souvenir reste le jour où je suis passée officier. Je n'oublie pas, aussi, le jour de mon intégration dans l'armée, c'est-à-dire le 5 décembre 1975. Outre cela, je suis chef du centre de transmission de la zone militaire de défense n°2-Dolisie qui regroupe trois départements: le Niari, la Bouenza et la Lékoumou. Et, je suis venue à Brazzaville uniquement, pour célébrer les 40 ans d'intégration de la femme dans l'armée.

Propos recueillis par

Alain-Patrick MASSAMBA

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél:00(242)2815441/2815544/2815786/6606400 Facsimilé: 00(242)2814513
B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire: 00881631518213 E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE Nº008/FRCON/2015

Date de publication: 31 août 2015
Date limite de dépôt des candidatures: 15 septembre 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet GCP/SFC/001/MUL intitulé «La sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain en Afrique centrale grâce à une meilleure disponibilité de la nourriture produite localement», la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter:

1. Un Consultant national spécialiste en aménagement et petite irrigation.

Lieu de travail: Brazzaville, avec déplacements à l'intérieur du pays

Durée de contrat: 1,5 mois de travail effectif sur une période de 3 mois.

DOSSIER DE CANDIDATURE: Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention «Avis de vacance de Poste N°008/FRCON/2015» et «l'intitulé du poste»), à

Madame la Représentante
de la FAO
B.P. 972
14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique:

Objet: AVIS DE VACANCE DE POSTE Nº008/FRCON/2015
A: FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse: Francois.Mboumba@fao.org

Fait à Brazzaville,
le 28 août 2015

Suze PERCY FILIPPINI
Représentante

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 93, avenue MOE KATI MATOU, immeuble BATCHI, entre Ex-Warid Congo et la boulangerie
Gerbe d'Or, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

INSERTION LEGALE

«LA CONGOLAISE DES JEUX»

Société par Actions Simplifiée au capital variable de UN MILLION DE F. CFA
474, Avenue Jacques OPANGAULT, base industrielle de la Foire
B.P: 5371
RCCM N° CG/PNR/15 B 489
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 16 Mai 2015, dûment enregistré le 21 Mai 2015, sous le folio 088/3, n°3783, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société par Actions Simplifiée à capital variable;
Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:
- Exploitation de jeux de hasard et d'argent;
- Importation du matériel électronique et de jeux;
- Location, réparation, et vente de tout matériel de jeux;
- Exploitation, mise à disposition et distribution dans les lieux publics et les salles de jeux de machines à sous, sous toutes ses formes (traditionnelle, sur support informatique ou mobile etc.);
- Jeux de hasard et d'argent en ligne sur tous les supports connectés au réseau internet ou autres;
- De terminaux de jeux de hasard, de pari et de loterie sous toutes ses formes;
- Restauration-bar, hôtellerie et tout autre commerce;
- Casino et salle de jeux;
- Toute importation liée à l'activité.
MARQUE: coté Paris
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;
Dénomination sociale: «LA CONGOLAISE DES JEUX», en sigle CDJ;
Adresse: 474, Avenue Jacques OPANGAULT, base industrielle de la Foire, B.P: 5371;
Administration: elle est dirigée par un Président, Monsieur Alexis RUIZ, et un Directeur Général, Monsieur Pierre KEMENI.
RCCM: elle est immatriculée au RCCM, sous le numéro CG/PNR/15 B 489.

Pour avis,
Le Notaire

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Boîte Postale 13.273/ Téléphone: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

LES DOIGTS VERTS CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège Social: 52, rue Pascal Ibouritso, quartier Moukondo, arrondissement, 4 Moungali
B.P.348, Brazzaville, République du Congo/RCCM: 14 B 5385

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 27 août 2014, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, notaire, dûment enregistré à la recette de l'enregistrement des domaines et des timbres de Poto-Poto, Brazzaville, le 18 septembre 2014, sous Folio 166/9 Numéro 2390, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée unipersonnelle;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
• Les activités agro-industrielles;
• La plantation des champs: - d'anacardier; - d'arachide; -de soja; - de sorgo; - de mile; - de maïs; - de tomate ;- de carotte; - de manioc; - de riz; - de haricot; - d'oignons; - de bananier; - de palmier à huile; - et de toutes autres cultures agricoles;
• La transformation industrielle et la commercialisation des produits agricoles issus de ces cultures;
• La production et la commercialisation de semences potagères et florales, de bulbes à fleurs et de gazons;
• L'import-export;
Dénomination: la société a pour dénomination: LES DOIGTS VERTS CONGO;
Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;
Siège social: le siège social est fixé: 52, rue Pascal Ibouritso, quartier Moukondo, arrondissement 4, Moungali, B.P: 348, Brazzaville, République du Congo;
Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 27 août 2014 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;
Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 27 août 2014, Monsieur NKOUNKOU Chérubin Fortuné a été nommé en qualité de gérant de la société LES DOIGTS VERTS CONGO, pour une durée indéterminée;
Dépôt légal a été entrepris, le 8 octobre 2014, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 14 DA 1006;
Immatriculation: LES DOIGTS VERTS CONGO a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le numéro 14 B 5385.

Pour insertion légale,
Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

AVIS DE VENTE

La Caritas Diocésaine de Brazzaville porte à la connaissance du public qu'elle met en vente un véhicule de marque TOYOTA Hilux.

Toutes les personnes intéressées sont priées de le visiter, tous les jours, de 8 heures à 16 heures, dans l'enceinte de la Cathédrale Sacré-Coeur, Place mariale, derrière la résidence des prêtres Foyer Paul Biechy.

Pour tous renseignements et conditions de vente, veuillez contacter le Secrétariat Général de la Caritas Diocésaine, à l'adresse indiquée ci-dessus ou appeler aux numéros suivants:

- 06 667 93 04
- 05 555 43 54
- 06 826 Il 93
N.B. Le paiement se fera en espèces sur place.

Pour la Caritas diocésaine.

Le Secrétaire Général,

Rufin MBOUALA

Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau Centre-ville, B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/22.612.81.16/Brazzaville

ANNONCE LEGALE
Société «GROUPE YA BOBO»
En sigle «GYB»

Société à responsabilité limitée
Au capital de F. CFA un Million (I.000.000)
Siège social sis à Brazzaville/39, Avenue de l'OUA, République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du vingt et un mai deux mil quinze, reçu par Maître Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à Bacongo, le vingt-six mai deux mil quinze, sous le folio 090/17 n°1038, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à responsabilité limitée;
Objet: - Papeterie-librairie; - Imprimerie et consommable; - Informatique et consommable informatique; - Bâtiments et Travaux Publics; - Alimentation; - Quincaillerie;- Service traiteur; - Forage; - Vente du ciment; - Vente véhicule; - Import-export; - Vente de pneus; - Vente du poisson salé.
Dénomination: Société «GROUPE YA BOBO» Sarl;
Siège social: sis à Brazzaville, 39, Avenue de l'OUA;
Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;
Gérance: Monsieur NGANGA Bienvenu Joseph a été nommé Gérant Statutaire de ladite Société;
Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le quinze juin deux mil quinze, sous le n°15 DA 5670 et le RCCM, sous le n° CG/BZV/15 B 5929.

Pour avis,
Maître Jean Bertin SELA

Abus de langage dans le discours politique congolais et nécessité de la *«réfolution»* institutionnelle

La forte politisation de la conscience citoyenne au Congo, héritage de la longue gestion du pays par le système politique monopartite structure et détermine les entendements individuels et collectifs à se liguer dans les clivages des pensées et discours homogènes des partisans et adversaires radicaux du débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, marquant la perspective de la fin du deuxième mandat du président Denis Sassou-Nguesso. Dans cette ambiance politicienne où les passions se déchainent et se radicalisent et où la simple *réserve intellectuelle*, quand elle ne rime pas avec l'hypocrisie (l'attitude de pas faire savoir ce que l'on pense), *le recul critique et prospectif*, qui marque le début de la *liberté* et de la *responsabilité*, devient la chose congolaise la moins partagée, la moins observable. Ce qui fait courir au pays le *risque de la fracture sociopolitique* et de l'affrontement qui finit par dégénérer en *conflit interindividuel violent*, lorsqu'il s'épuise comme *violence pensée et verbale* au niveau de la conscience de chaque citoyen subissant les assauts croisés de la *logique ethnique intégriste*, et des *consignes du leader politique* auquel on s'est fidélisé comme «*client*» ou militant inconditionnel.

Dans ce contexte d'*animalité sociopolitique exacerbée*, marquée par la *renonciation presque collective à la raison critique*, au discernement, qui est l'indicateur anthropologique du début de l'humanité (vie de raison et de droit), et par la *chasse consensuelle contre l'attitude rationnelle* consistant à examiner, analyser et délibérer sur tout problème, en sa propre conscience (sans avoir besoin d'un directeur de conscience: dans le premier cas, on serait *mineur*, même à 60 ans, et dans le second, *majeur*, même à 18 ans), suivant les exigences universelles de la Vérité, de la Justice et de la Beauté, avant de s'y prononcer en connaissance de cause, le *philosophe,* l'ami de la Vérité, de la Justice et de la Beauté, voudrait contribuer à l'éclairage de notre entendement collectif sur un double sujet: l'abus de langage entretenu par les acteurs politiques sur certains repères de notre histoire nationale et la détermination populaire au changement social développant.

Par le premier volet, je voudrais vérifier la pertinence du terme «*coup d'Etat*» que l'on perçoit ces derniers temps dans le discours politique et à travers les expressions «*coup d'Etat constitutionnel*» (…) et «*réforme institutionnelle*», et par le deuxième, je voudrais vérifier la capacité réelle de la réforme institutionnelle à conduire le pays vers son changement social développant, que les Congolais appellent de leurs vœux.

Malgré les soubresauts que le Congo a connus et la qualité plutôt passable de

Par Dr Didier Ngalebaye.

la scolarisation, en général, près de 90% ses enfants et jeunes congolais vont à l'école/université. Cette politique, qui est engagée depuis les années 1980, devrait permettre au pays de disposer d'une élite intellectuelle et politique «*éclairée*», pour que le taux élevé de fanatisation de la conscience citoyenne soit accidentel. Les recherches menées de philosophie analytique et du langage sur les conditions de la «*rigueur du discours humain*» (dialogique signe-sens, mot-chose), m'amènent à me sentir particulièrement peiné d'écouter les Congolais, même les supposés sensés, employer le terme «*coup d'Etat*» totalement à l'envers, créant ainsi une confusion aussi bien dans leurs propres esprits que dans ceux des populations qui les écoutent. Dieu seul sait que, quand un esprit est confus, il ne peut agir que par la violence. En effet, le terme «*coup d'Etat»* relève du domaine des *Sciences politiques* et de la *Philosophie morale et politique*, bien que le bon sens lui-même ne se trompe pas à son sujet. Je me permets de renvoyer le lecteur à mon ouvrage: «*Eléments de philosophie morale et politique en Afrique noire»* (Paris, Edilivre, 2011, pp. 187-188). Ayant fait le point sur les différentes situations de désordre institutionnel survenues dans le monde, je note que:

1- le «*coup d'Etat»* désigne la situation classique où un Pouvoir «A» est attaqué/déstabilisé par l'Opposition «B», souvent de façon violente, que je résume par la formule onto-logique suivante: [(B'!A): B], si le coup réussit, et [(B'!A): A], si le coup échoue (comme récemment au Burundi); l'Opposition est, alors, matée jusques dans ses derniers retranchements;

2- le «*coup d'Etat populaire»* renvoie au genre de coup accueilli et salué par la population, qui en avait marre, quitte à déchanter après (ici, la pression de ceux qui attaquent pousse le prince à fuir et abandonner le pouvoir, en le laissant vacant); ce fut le cas du coup qui porta François Bozizé au pouvoir en RCA;

3- la «*Révolution de palais»* traduit la situation d'un coup d'Etat non violent organisé par certains dignitaires du pouvoir, mécontents du prince, (comme ce fut le cas en Mauritanie), et situation inédite, pour laquelle la science n'avait pas encore de terme pour la désigner, ce qui m'a conduit à créer le nouveau concept qui suit,

4- quand le pouvoir en place «A», en violation de son devoir de protéger tous les citoyens, pour une raison ou une autre, attaque militairement l'Opposition « B » qui, en réagissant, réussit à le destituer, ce que traduirait la formule: [(A'!B): B], ou que le pouvoir réussisse à se maintenir, ce que rendrait la formule: [(A'!B): A], cette situation n'est plus ni un coup d'Etat classique, ni un coup d'Etat populaire, ni une révolution de palais, mais un «*Etat de coups»,* un Etat où le pouvoir distribue des coups violents aux citoyens sans défense, les obligeant ainsi à s'organiser, pour tenter de sauver leurs vies et défendre leur honneur.

Or, ce dernier cas de figure de désordre institutionnel est la situation que le Congo avait vécue du 5 juin au 15 octobre 1997, entre les présidents Pascal Lissouba et Denis Sassou-Nguesso. Quand on est chercheur, on ne travaille pas sur tous les objets possibles; on ne sait pas tout; on ne sait même pas grand-chose: le modèle de chercheur aristotélicien, encyclopédiste, est mort depuis longtemps. Dans un pays, le rôle des politiques n'est pas de penser, mais d'identifier les problèmes essentiels des populations, de réunir les moyens et prendre les bonnes décisions/mesures, rendant ainsi l'ascenseur au peuple souverain, en vue d'un meilleur rendez-vous aux prochaines élections.

C'est pourquoi, sur les questions théoriques et techniques, le politique doit avoir la modestie de consulter ceux qui ont cela comme métier, évitant ainsi de torturer inutilement le corps social par sa témérité outrancière. Si déjà le *vrai philosophe*, a-politique, qui reste *constamment* attaché à l'héritage socrato-platonicien (dont les valeurs principielles sont le *Vrai* (l'épistémologie), le *Bien* (la morale) et le *Beau* (l'esthétique), reconnait ne rien savoir, mais s'engage à passer tout son temps à chercher à savoir, pourquoi les politiciens congolais, les universitaires/intellectuels fanatisés ayant troqué l'analyse critique des problèmes contre la carte de militant, continuent-ils à embrouiller le peuple, en appelant «*coup d'Etat*» ce qui s'était passé le 5 juin 1997?

Lorsque l'on se donne la peine d'apprendre un peu, il s'agit, là, d'un contre-sens, d'une méprise conceptuelle aussi lamentable que d'appeler «*mer*», l'«*Océan atlantique*» auquel le Congo a part à Pointe-Noire. Une bonne partie de la radicalité que l'on lit dans le discours politicien au et/ou sur le Congo est due à cette simple ignorance du sens véritable du mot.

Aujourd'hui, cette méprise conceptuelle s'est déportée et métamorphosée en «*coup d'Etat constitutionnel»:* rien n'est aussi impertinent! Car, sur le plan même éthique, on n'est pas fondé à dire, d'un côté, que la souveraineté permanente du peuple lui permet de voter une Constitution un jour, et de l'autre, que cette souveraineté ne lui permet pas de voter une nouvelle Constitution un autre jour, comme si sa souveraineté était contingente.

L'éthique du discours voudrait que ceux qui prennent la parole sur la place publique se donnent la civilité de respecter ceux à qui ils s'adressent, en évitant de les prendre pour des imbéciles. Les éléments développés aux points 1, 2 et 3 de la présente contribution montrent que les problèmes du Congo sont autrement plus profonds, et s'appellent: *infra-droit, impunité et inefficacité de la gouvernance publique*, contrairement à ce que ciblent les politiciens de tous bords, dont la seule préoccupation est leur devenir personnel immédiat, à savoir la *réforme institutionnelle* et la *gouvernance électorale*.

La Constitution actuelle ne fait qu'amplifier ces problèmes, au point où, même si un Opposant prenait le Pouvoir, on peut parier qu'aucun changement politique développant ne se produirait au Congo, du fait qu'elle a fini de faire la preuve de son *caractère anti-démocratique*, ne serait-ce que par le fait qu'elle exclut la jeunesse majoritaire (représentant 70% de l'électorat) du jeu démocratique. *(A suivre…).*

Dr Didier NGALEBAYE
Maitre-assistant CAMES
Essayiste et enseignant-chercheur de philosophie à l'Université Marien Ngouabi (otwere_ossoh@yahoo.fr).

L'Afrique, continent des valeurs de partage et d'harmonie, de démocratie et de bonne gouvernance

L'Afrique peut s'adapter aux valeurs universelles de démocratie et de bonne gouvernance, en vue de développer ses Nations et, par conséquent, ses performances sportives au niveau mondial. Ce mois de septembre, Brazzaville est la capitale de la jeunesse sportive africaine, à l'occasion des Onzièmes jeux africains et de leur cinquantenaire sur la terre de leur premier lancement, en 1965, par le président Alphonse Massamba-Débat, grande mémoire sportive et de diversification économique à base industrielle.

Ce rassemblement de la jeunesse africaine devrait être une opportunité d'échanges positifs et multiformes entre les jeunes africains répondant au rendez-vous. En temps récréatif, ils pourraient échanger sur comment faire développer nos Nations, afin d'améliorer les performances sportives africaines au niveau mondial, face à celles des pays développés faisant que l'Afrique se retrouve toujours déshonorée, notamment pendant la Coupe mondiale de football.

De nos jours, la corrélation entre l'évolution sportive et le développement des pays n'est plus à démontrer, comme il en est aussi pour celle entre le développement et l'application des valeurs universelles de démocratie et de bonne gouvernance, auxquelles l'Afrique peut aussi s'adapter, afin d'enclencher son développement, et par conséquent, celui de son sport.

L'Afrique a bien des atouts pour appliquer les valeurs de démocratie et de bonne gouvernance. En effet, outre les atouts naturels (richesse du sol et du sous-sol) qui font d'elle le continent le plus convoité, l'Afrique a un atout immatériel important que j'appelle le «joieisme», la capacité de faire des rapports des faits dans la quête permanente de la sagesse, en vue de produire la joie pour soi-même et pour les autres, par la culture des actions en harmonie avec la positivité qui se révèle à autrui par un plaisir.

Cette base de pensée a deux piliers. Le premier est la paix de l'esprit, c'est-à-dire du cerveau (organe de coordination physiologique, de la raison et des sentiments) qui est consécutive à celle du ventre. Toute paix qui ne passe pas par le ventre n'est que réduction dictatoriale de l'affamé au silence, ce qui peut, parfois, comme dans l'ivrognerie engendrée par des actions idéologiques de fausse propagande, faire vivre une fausse joie;

Le deuxième est la conception qui se résume dans l'adage: *«Chacun pour soi, Dieu pour tous»*, du fait que la croyance est privée, base de la laïcité mais le service est social.

L'Afrique a, donc, cet avantage comparatif du «joieisme» qui incarne les valeurs de partage (lutte contre l'égoïsme) et d'harmonie (satisfaction due au parfait équilibre). L'Afrique est un continent d'essence culturelle de partage, donc de service (Jadis, quand un chasseur ou un pêcheur africain rentrait avec un gibier, c'est tout le village qui s'en réjouissait) et d'harmonie qui implique le respect des équilibres, en vue de la satisfaction dans les relations avec autrui (divinités

Par Pierre Abelard Tsoumou.

et contemporains). Toute transgression d'interdit divin culpabilisait.

Donc, une civilisation de partage et d'harmonie ne peut avoir du mal à s'adapter aux valeurs universelles de démocratie et de bonne gouvernance qui ne sont que des applications sociopolitiques de ces concepts d'harmonie et de partage.

En effet, la démocratie est une forme organisationnelle de la gestion de la cité qui consacre la souveraineté du peuple détenteur juridique du pouvoir. Par conséquent, la démocratie proclame l'égalité de tous devant la loi, le droit de participer à la conduite des affaires de l'Etat et de jouir des droits et libertés politiques.

La démocratie n'est autre qu'une démarche de partage du pouvoir dans l'espace et le temps, du fait de l'alternance qu'elle engendre et de l'harmonie avec la loi, en commençant par la fondamentale qu'est la Constitution.

La bonne gouvernance est la mise en place des bases administratives et économiques viables, dans le but de développer le pays, en vue de la satisfaction, de la manière la plus complète possible, des besoins matériaux et culturels sans cesse croissants des populations.

C'est la mission de l'Etat, organisation politique de la société en tant que gestionnaire de la cité, investi des pouvoirs de coercition, possédant des forces armées, des organes de répression (tribunaux, police, prison...) et une administration publique.

L'administration publique doit être moins lourde (par la réduction du train de vie de l'Etat), moralisée (par l'efficience et la lutte contre la corruption, la fraude et la concussion, en vue de sécuriser les fonds publics en amant et en aval du Trésor public). Elle doit promouvoir la compétence, par la lutte contre tribalisme, le clanisme et le favoritisme et développer des capacités d'anticipation positive, pour l'intérêt public.

La bonne gouvernance étant l'harmonie entre les actions des gouvernants et les attentes des gouvernés sur la base des contrats sociaux, elle implique le partage équitable et harmonieux du revenu national, par le biais de la loi budgétaire de l'Etat. Elle amène aussi donc aux obligations de partage et d'harmonie.

Vu que la démocratie et la bonne gouvernance incarnent les valeurs de partage et d'harmonie, le croisement de ces valeurs avec celles de la culture africaine serait heureux du fait que celle-ci incarne les mêmes valeurs. Ainsi, ce croisement ne devrait pas être tabou ou source d'angoisse, pour quelques raisons que ce soient. Avoir une vision contraire revient à la simple manipulation des esprits sur fond de malignité machiavélique pour nourrir les égoïsmes.

Continent ancestral des valeurs de partage et d'harmonie, l'Afrique devrait, comme cela se fait déjà dans quelques pays, s'arrimer à la démocratie et la bonne gouvernance, afin de se développer et, par conséquent, engendrer le développement de son sport pour des performances respectables au niveau mondial. Si aujourd'hui, les sociétés occidentales (d'essence égoïste sous le féodalisme puis le capitalisme qui avaient pour motivation l'exploitation de l'homme par l'homme, la personnification de la souveraineté et des biens nationaux par le bais des dynasties, en viennent à la socialisation basée sur le partage et l'harmonie sociale par l'entremise de la démocratie et la bonne gouvernance, l'Afrique, continent joieiste (d'essence culturelle de partage et d'harmonie), peut s'adapter aisément aux valeurs universelles de démocratie et de bonne gouvernance qui incarnent les mêmes valeurs. Ce en vue de développer ses Nations et, par conséquent, son sport, pour des performances mondiales honorables. Comme vieillesse sait, jeunesse pourra.

Pierre Abélard TSOUMOU

I.f.c (Institut français du Congo), Brazzaville

Kosmos Mountouari à l'affiche, à l'occasion de ses 50 ans de carrière artistique

Le vendredi 25 septembre 2015, Kosmos Mountouari, l'une des valeurs sûres de la musique congolaise et ex-membre du mythique orchestre Les Bantous de la capitale, sera à l'affiche, à I.f.c (Institut français du Congo), Brazzaville. A l'occasion du concert qu'il donnera, pour marquer ses 50 ans de carrière musicale, débutée, justement, dans l'ensemble musical précité, en 1965.

Ce concert, qui s'annonce explosif, sera l'occasion, pour le grand-frère de Pierre Mountouari, de faire déguster à ceux qui effectueront le déplacement de l'I.f.c, ses chefs-d'œuvre tels que Ebandeli ya mossala, Jossène, Makiri, Tabali, Etat civil, Madou Seselese, Liberté, Ba camarades, Ba tâ Mbiemo, Kembo na Nzambe, et Kamani Mado, composés aussi bien dans les Bantous de la capitale, que dans d'autres ensembles musicaux, comme le Trio Cépakos (Célestin Kouka, Pamelo Mounk'a et Kosmos Mountouari), fondé en 1973, et qui deviendra, en 1974, l'orchestre Le Peuple. Cet ensemble musical a connu un succès fou, notamment sur les deux rives du fleuve Congo et a obtenu le 1er prix de la chanson congolaise, en 1976, décerné par le président Marien Ngouabi, en personne.

Pour la petite histoire, Kosmos Moutouari est né dans le village Kivimba, dans le district de Kinkala, département du Pool, un certain 25 juillet. Il a fait ses débuts dans la musique, vers les années 1965, lorsqu'il a réussi à un concours pour être cadre statisticien. «Lorsque Moujos quitte les Bantous, je saisis l'opportunité avec l'insistance de mes amis qui m'ont poussé à aller voir Célestin Nkouka, et j'y suis allé. Ce dernier m'a fait passer un test, avant de me dire que je chantais bien… Pendant des mois, après mon stage, j'allais assister aux répétitions et un jour, Serges Essous demande «que fait ce jeune?» On lui répond que je venais pour apprendre à chanter.

Quelques jours plus tard, toujours Essous me dit: petit, il paraît que tu veux apprendre à chanter, est-ce tu ne peux venir chanter? Je dis «oui, je vais essayer!». Et on devait interpréter, avec Pablito (Pamelo), sa chanson qui n'est jamais sortie intitulée «Maria». À la fin, les gens commençaient à chuchoter quoiqu'avec une certaine indifférence, mais c'était un bel élan pour moi. Et on me fait miroiter que j'avais une chance de chanter en public au cours des prestations des Bantous. Pour moi, c'était une occasion de faire ma pub que je vais chanter... Malheureusement, on ne me faisait jamais chanter.

Kosmos Mountouari.

Le 2 mai 1965, au bar Macedo, pendant que les musiciens chantaient, j'étais toujours-là. Quelques temps, personne n'était sur la piste et je regardais l'orchestre en face de moi, au milieu, c'est la piste qui nous séparait. Et à un moment, j'ai senti une puissance en moi qui me pousse à traverser la piste pour aller voir le chef Essous et je lui demande: «Chef, chef, faites-moi chanter», et un peu sidéré, il appelle Nino en ces termes «my friend, on n'a qu'à lancer le petit. Essous prend le micro et annonce au public: «nous allons vous présenter un jeune au nom de Côme Moutouari...» dès qu'il finit j'ai eu un trac grave, et je n'arrivais pas à me contenir, c'est à ce moment que le chef Essous s'est approché de moi pour m'encourager. Pour dissiper cette peur, j'ai emprunté les lunettes d'un ami. Moi et Pablito avons commencé à chanter. Dès que j'ai fini, Kouka Célestin me demande de me mettre à genou et prend une bouteille de bière et fait un cercle avec la boisson, et me la reverse sur la tête en signe de bénédiction. Depuis ce jour, j'ai intégré l'orchestre Bantou de la capitale...», expliquait-il, en 1994, dans le magazine en ligne ''Afrique actualité'', pour parler de ses premiers pas dans la musique.

Véran Carrhol YANGA

Spectacle d'ouverture des 11es jeux africains

Roga-Roga mis en vedette

Le patron du plus populaire des orchestres congolais, Extra Musica, est intervenu deux fois, vendredi 4 septembre, pendant le spectacle ouvrant les jeux du cinquantenaire qu'accueille Brazzaville, jusqu'au 19 du mois en cours.

Dans un décor de sons et couleurs, Roga-Roga est monté, pour la première fois, sur scène avec le très connu groupe d'Extra Musica. Une chaude balade musicale, passant partiellement en revue des génériques de cet ensemble musical, des beaux temps à aujourd'hui (Le générique ''Contentieux'' en vogue dans les boîtes de nuit et tavernes de la capitale).

Au complexe sportif de la concorde et sur les écrans, la messe musicale dite par Roga-Roga éblouit le public congolais et étranger (Délégations étrangères, venues prendre part à ces jeux historiques). Aux premiers rangs, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, son épouse, Antoinette Sassou-Nguesso, et ses hôtes ont applaudi des deux mains. Dans la suite, Roga-Roga était sur le podium avec les douze autres artistes du collectif «Brazza j'y crois», composé notamment de Princess Lover, Singuila et Son Altesse Passi, dont il fait partie. Aux côtés de l'opérateur culturel congolais, Olivier Doumou, l'ambassadeur de l'Unesco pour la paix chante la solidarité africaine. Dans l'hymne des 11es jeux africains, le vocal de Roga-Roga retentit comme un appel à l'unisson, pour parfaire la marche en avant du continent. Et avec les jeux africains, ces artistes réunis en collectif y croient. Outre les prestations à grand spectacle de Roga-Roga, des chorégraphies ont tenu en éveil les spectateurs, toute la nuit.

Le collectif «Brazza j'y crois», rappelons-le, est né suite au drame survenu en 2012, au quartier Mipla, à Brazzaville, lequel a endeuillé des centaines des familles. Olivier Doumou avait, en fait, réuni plus d'une dizaine de célébrités africaines, européennes et mondiales. Objectif: assister les familles éprouvées par la perte d'un parent, à travers un grand concert de solidarité doublé d'une collecte de fonds. Mais aussi, offrir des dons de vivres à ces personnes dépaysées, au moment du drame.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

Organisation Mondiale de la Santé
BUREAU REGIONAL DE L' Afrique

BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPELS D'OFFRES

Le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique (OMS/AFRO) basé à Brazzaville au CONGO compte 47 pays dont il assure le support. La majeure partie des communications et du travail avec les pays membres, le siège de l'OMS, les autres régions de l'OMS, les différents partenaires et les gouvernements se fait à travers la messagerie électronique, les outils/applications internet et des applications internes connectées. D'où la nécessité pour le bureau régional de disposer d'un service réseau mobile fiable et efficient aussi bien pour ses communications au Congo qu'en dehors du siège du bureau régional.

Le Bureau régional de l'OMS désire sélectionner à travers ces appels d'offres:
- une société spécialisée dans la fourniture des services de téléphonie mobile afin de bénéficier d'une couverture nationale/régionale au Congo et les autres pays de l'Afrique et du monde, à des prix compétitifs (référence: AFRO/045B/2015);
- une société ayant la capacité d'installer dans ses locaux sis à la cité du DJOUE, BP 6 à Brazzaville, une liaison internet secondaire permanente, fiable et à coût raisonnable. Cette société assurera en plus les services de maintenance et de support technique de qualité en rapport avec la liaison installée (référence: AFRO/046B/2015).

Les cahiers des charges y afférant (avec les détails techniques) sont disponibles jusqu'au
20 Septembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau
N° 21 à «L'Estate, OMS-AFRO».
Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.
L'offre concernant chaque appel d'offres devra comporter trois (3) volets:
• Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:
- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- Une copie de la Patente de l'année en cours;
- Attestation de non faillite
- Attestation de moralité fiscale.
- L'identité bancaire.
• Le volet technique sera composé des éléments suivants:
- Expérience professionnelle;
- Qualifications du personnel clé (avec CVs);
- Références concernant les installations et configurations des liaisons Internet déjà réalisées (pour l'appel d'offres: AFRO/046B/2015);
- Liste des services disponibles sur le réseau de téléphonie mobile: groupe fermé d'utilisateurs (GFU), Internet 4G (ou 3G+ minimum), roaming, crédit pré-paid, post-paid, …etc (pour l'appel d'offres référencé AFRO/045B/2015)
- Planning de mise en oeuvre.
• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations mensuelles et/ou annuelles.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel» + «référence de l'appel d'offres», sera déposée au plus tard vendredi 9 Octobre 2015 2015 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP: 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Notes:
Les sociétés intéressées peuvent obtenir un rendez-vous pour la visite des lieux, jusqu'au 20 septembre 2015, en appelant au 068661623 (Jearine).

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une visite des lieux peut être.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante: afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

Programme Clac (Centres de lecture et d'animation culturelle)

Plaidoyer pour une relance rapide dans les départements du Congo

Fruit de la coopération entre le Congo et l'O.i.f (Organisation internationale de la Francophonie), les Clac (Centres de lecture et d'animation culturelle) avaient connu leur première phase d'installation au Congo, au début des années 90, dans trois départements, à savoir: la Lékoumou, la Bouenza, et le Niari. Mais suite aux troubles socio-politiques que le pays a connus, l'implantation de ces structures qui jouent le rôle de centres culturels en zones rurales et périurbaines a connu un coup d'arrêt. Conscient de son importance, en 2013, le Gouvernement congolais a renégocié et obtenu la relance du programme Clac et son extension sur sept autres départements du pays. Dans cette optique, le mercredi 26 août 2015, le Ministère des Affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, a abrité un atelier de sensibilisation sur la relance des Clacs.

De g. à d.: Eric Weber, Chantal Maryse Itoua-Apoyolo et Bruno Mazonga.

C'est Mme Chantal Maryse Itoua-Apoyolo, Secrétaire générale adjointe, chef de département des Affaires multilatérales au Ministère des Affaires étrangères et de la coopération, qui a patronné la cérémonie d'ouverture de cette rencontre. En présence de MM. Eric Weber et Bruno Mazonga, respectivement, responsable du programme Clac au Secrétariat général de l'O.i.f et Directeur des Organisations internationales, des partenariats et des Affaires globales, Directeur par intérim de l'O.i.f au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

L'objectif principal de cet atelier était de créer des conditions de relance du programme Clac, en vue d'ouvrir la voie d'accès au livre, à la lecture, à la connaissance, à Internet et aux loisirs pour les populations vivant dans les zones périurbaines et rurales. Cette rencontre a regroupé une cinquantaine de participants, venus de l'Assemblée nationale, des départements ministériels, des conseils départementaux et municipaux, des communautés urbaines, ainsi que de quelques individualités. Ceux-ci ont, à cette occasion, outre la projection de films portant sur les expériences des Clac développées au Sénégal, au Togo et Madascar, suivi trois communications, intitulées: «Etats des lieux de la lecture publique au Congo», «Les Clacs: présentation, enjeux et partage d'expériences menées dans certains pays», «Etat des lieux de la relance du programme Clac au Congo».

La première communication a été développée par M. Martial Goual-Ebanzoune, Directeur des Nouvelles Technologies de l'Information du Livre. Celui-ci a rappelé que la lecture publique est constituée par l'ensemble des bibliothèques publiques qui offrent un accès aux ouvrages édités sur des domaines divers.

Faisant l'historique de la lecture publique au Congo, l'orateur a évoqué la période où le Congo disposait des bibliothèques populaires qui ont fait, par le passé, la fierté du pays.

Il a, ensuite, parlé du Projet franco-congolais de lecture publique qui, dans la période de déclin des bibliothèques populaires, a permis au Congo d'acquérir des livres et d'alimenter certains centres de lectures publiques et des bibliothèques privées partenaires, grâce à des subventions du Gouvernement français.

***«Aujourd'hui, la lecture publique s'est totalement dégradée et quasi-inexistante sur l'ensemble du pays. Son offre souffre d'une grande faiblesse. Pour reconquérir ce secteur important de la vie publique, il a été créé la Direction générale du livre et de la lecture publique qui, actuellement, s'attelle à l'élaboration d'un document de politique générale du livre au Congo. Ce document stratégique devra permettre, à terme, de combler le déficit important constaté dans l'offre de lecture publique. Par ailleurs, le Ministère de la Culture et des Arts a acquis des terrains pour la construction des «maisons de la culture» avec l'objectif de pallier le manque de bibliothèques dans le pays»*, a-t-il affirmé.**

Dans la deuxième communication, M. Eric Weber a évoqué la phase de création des Clac, en indiquant que ceux-ci ont vu le jour au Bénin, ensuite, au Sénégal, au Burkina Faso et sont, actuellement, installés dans 23 pays francophones. Il a, aussi fait une description physique d'un Clac, en précisant qu'il comprend un bâtiment ayant deux salles d'au moins 80m² chacune et un magasin. Une des deux salles est dédiée à la bibliothèque et l'autre aux volets multimédia et multifonctionnel.

Développant la troisième communication, M. Bruno Mazonga a parlé de la première phase d'installation des Clac au Congo, qui, hélas, a été interrompue par les événements douloureux que le pays a vécus, à la fin des années 90, occasionnant ainsi la destruction de toutes les infrastructures des Clac qui avaient été implantées dans les départements du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza. L'orateur a indiqué qu'au regard de l'intérêt que le Congo porte sur les Clac, le Gouvernement a, en 2013, renégocié et obtenu la relance du programme Clac et son extension sur sept autres départements du pays.

L'orateur a aussi relevé que le taux de réhabilitation/reconstruction des bâtiments destinés aux Clac est inférieur à 30% (à peu près 3 édifices sur 10). Dans ces conditions, cela va sans dire, le Congo est loin de tenir le pari de ses engagements.

A l'issue de cet atelier, les participants ont appelé à: une large sensibilisation et une mobilisation soutenue de la communauté nationale sur les enjeux liés à la relance des Clac au Congo; la création des conditions d'implication de l'ensemble des forces vives dans les départements (y compris les communautés étrangères vivant dans les différentes localités et la diaspora), afin qu'elles contribuent au financement des travaux de réhabilitation/construction des locaux qui accueilleront les futurs centres; l'implication des autorités nationales (notamment certains Ministères et structures techniques concernés), afin de soutenir l'action des autorités départementales et locales concernant la construction/réhabilitation des infrastructures des Clac dans les départements; au respect, par les autorités départementales et locales, des engagements pris afin de garantir le succès de la relance rapide de ce programme.

C'est à Monsieur Bruno Mazonga qu'a échu l'honneur de présider la cérémonie de clôture de cet atelier. En présence de M. Eric Weber.

Signalons que trois Ministères sont concernés par la relance des Clac: Culture et arts, Intérieur et décentralisation, Affaires étrangères et coopération.

Véran Carrhol YANGA

Musique

Décédé à Pointe-Noire, Ngavouka François Ringo a été inhumé à Bilala

Ex-membre de l'orchestre Super Boboto (S.B.B), décédé le vendredi 28 août 2015, à l'hôpital général A. Sicé, à Pointe-Noire, l'artiste Ngavouka François Ringo a été porté en terre, le dimanche 6 septembre 2015, au cimetière familial du village Bilala, dans le département du Kouilou. En présence de son ancien chef d'orchestre, Auguste Fall. Flash-back sur la carrière de cet artiste qui a marqué d'une pierre blanche son passage dans les orchestres S.B.B de Brazzaville et les Grands Tchatchamen de Pointe-Noire.

Ngavouka François Ringo.

Né le 28 janvier 1950, à Pointe-Noire, Ngavouka François Ringo a fait ses études primaires, au village Bilala et secondaires, à Pointe-Noire.

Parti en vacances, à Kinkala, dans le département du Pool, l'artiste contracte le virus de la musique, et intègre son tout premier ensemble musical, l'orchestre Ma-Kiba de cette localité. C'est là-bas que Jean Saïdou, alors chef d'orchestre de S.B.B, et Auguste Fall, le dénichent, le 8 février 1972, lors de la célébration du 8e anniversaire de la fête de la défunte U.r.f.c (Union révolutionnaire des femmes du Congo). Ils l'emmènent à Brazzaville, au Temple rouge Super Jazz, fief de l'orchestre. C'est dans cet ensemble que Ngavouka François Ringo connaît sa plus grande gloire musicale aux côtés de Passi Djo, Nkaya Athanase «Mathos Mwana Mukamba», Mienandi Michel «Michou», Kibouilou Amedée, Kinzonzi André «Du Soleil», Mayindou Jean, dit «Pirate», Mazonga Boniface «Djhony», Houla Bruno, Jeannot Bonnet, Bouanga Fulgence, Ange Djendo «Linaud», Mbaki Aaron «Mitoga» et bien d'autres. En 1973, Ringo signe, aux éditions S.B.B son tout premier titre phonographique, intitulé: ''Yanga''. Parmi ses œuvres gravées sur disque, on peut citer: ''Mado'', ''Zélina'', ''Gegey''.

Chanteur, compositeur et danseur hors pair, Ngavouka François Ringo a presque fait le tour du monde avec le S.B.B. Déjà, en 1973, il est présent à la première Semaine culturelle soviéto-congolaise, à Moscou, en ex-U.r.s.s (Union des Républiques socialistes soviétiques). La même année, le S.B.B représente le Congo à la 10e édition du Festival mondial de la jeunesse, à Berlin, en ex-RDA (République Démocratique Allemande). En 1974, cet ensemble musical accompagne les athlètes congolais aux 2es jeux africains qui se sont déroulés à Lagos (Nigeria).

Loin de s'arrêté par-là, le S.B.B prend part, en 1974, à la cérémonie officielle de l'ouverture de la première Foire internationale de Dakar (Sénégal) et j'en oublie.

Au plan national, que de voyages! Ouesso, Owando, Kinkala, Nkayi, Dolisie, Kimongo (au Foyer du Peuple), Pointe-Noire.

Malheureusement, pour des raisons non élucidées, Ringo, au grand regret des mélomanes, quitte le S.B.B pour ''Motéma moto'' de Sibiti, un orchestre de Jean Jules Okabando, alors préfet de la Lékoumou. Cet ensemble musical a fait la pluie et le beau temps de cette contrée, avec sa chanson ''Made a pépi mouchoir''. Une œuvre qui a laissé des souvenirs indélébiles dans le grand Niari, où elle se joue et se danse encore.

Après la dislocation de Motéma moto, Ringo revient à Brazzaville, intègre l'orchestre de la municipalité: Mairie music, où évoluait, déjà, Louli Madéra, Loumandé José Bados. Cet ensemble va se disloquer après la Conférence nationale souveraine de 1990.

Après, Ringo fait un bref passage dans l'orchestre Comega Music, de Jean Mbemba, aux côtés de ses anciens amis, comme Kinzonzi André Du Soleil, Maz Boni. Avant de se lancer dans une carrière solo, dans la capitale congolaise, avec quelques rares apparitions dans les boîtes de nuit.

Revenu à Pointe-Noire, il monnaie son talent dans l'orchestre Les Grands Tchatchamen.

Atteint d'une pneumonie sévère, Ngavouka François Ringo trouve la mort, le vendredi 28 août 2015, à l'hôpital général A. Sicé.

L'artiste disparu laisse quatre filles.

Equateur Denis NGUIMBI

Musique

Djoson Philosophe annonce la sortie d'un album multi couleurs

De son traditionnel Swèdwè Ibodo à l'afrobeat, en passant par la rumba moderne jusqu'à la world music, le chanteur congolais proposera bientôt à ses fans, un album aux rythmes et mélodies sublimes très variés.

Djoson Philosophe.

Le nouvel opus de Djoson Philosophe comprendra dix titres, notamment, «La Congolaise», générique version sébène, «La samba du Congo» (un mélange de rumba et de samba brésilienne), «La salsa d'el Congo» (addition salsa cubaine et rumba congolaise) et «Hola-Ola», le générique au beat international, sans tourner le dos au ngwasuma. Avec cette nouvelle œuvre discographique bien particulière, Djoson Philosophe, alias O Vencedor, veut conquérir la scène mondiale, en sortant la musique congolaise de l'ombre. *«Si notre musique ne traverse pas, souvent, les frontières, c'est parce que, nos compositions ne touchent pas un grand nombre de consommateurs étrangers. Si la chanson «Ancien combattant» de Zao était chantée en lingala, aucun Blanc (Français) ne serait intéressé à l'écouter, et comprendre qu'elle véhiculait un message fort sur les dangers de la guerre. Le vieux Zao avait tout compris. Je vais chanter en utilisant tous les styles et toutes les langues: le lingala, le français, le portugais, l'espagnol, pour toucher plus de monde», explique l'artiste, dont l'album est, pour l'heure, sans titre. «Pour des raisons stratégiques»*, dit-il.

Ce dernier donne la parole aux artistes de son groupe, qui se lancent dans la composition. Parmi eux, le chef d'orchestre, Body Mboloko, avec «Pêcheur mondélé», Fred Ossebi Givson, dans «Autrui comme obstacle», ainsi que «Le mal de mes rêves» de Davor Kounga.

Après «Sacrifice», «10 sur 10», «The Winner», Djoson et son groupe Super Nkolo Mboka qui a vu le jour en 1997, souffleront, cette année, un vent nouveau dans les bacs. Dans ce nouvel opus, O Vencedor prône le métissage des cultures musicales sur la scène nationale et internationale.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Sport

Le Club sportif «La Colombe» a clôturé sa saison 2015 par un événement sportif d'athlétisme à Pointe-Noire

A l'issue de trois mini-meetings organisés dans différents arrondissements de Pointe-Noire, le Club sportif La Colombe a clôturé sa saison 2015, en organisant la Finale 2015, sous le thème: «Tous en mouvement», le 29 août dernier, à l'espace du Trentenaire de Total E&P, à Pointe-Noire. Cet évènement a rassemblé 357 enfants dont 302 âgés de 8 à 15 ans, qui ont su se mesurer aux différentes disciplines retenues, le 70 mètres sprint, le 80 mètres haies et le Diab'Athlon (*). A l'issue des épreuves, sont champions de la finale «Tous en mouvement 2015»:

Cet événement a connu un grand succès.

Au 70 mètres filles
Médaille d'or: Georgie Ngondo (10''31 (Club sportif La Colombe);
Médaille d'argent: Belvie Monzo (10''47);
Médaille de bronze: Menesse Itsoua (10''50) (Club sportif La Colombe).

Au 70 mètres garçons
Médaille d'or: Nzodzouo (8''50) (Club sportif La Colombe);
Médaille d'argent: Steve Tamoundelé;
Médaille de bronze: Karimou Bastou (Club sportif La Colombe).

80 mètres haies filles
Médaille d'or: Déo Gracia Pozi (14''07);
Médaille d'argent: Marianne Mayinguidi (14''89);
Médaille de bronze: Aboumba Pouelingui (15''01).

80 mètres haies Garçons
Médaille d'or: Loris Milandou (11''77);
Médaille d'argent: Vann Konongo (11''98);
Médaille de bronze Gloire Diafouka (12''38) (Club sportif La Colombe).

Diab'Atthlon filles (course multidisciplinaire par équipe de 4)

12-15 ans:
Médaille d'or: Les Vibreurs (5'08''16);
Médaille d'argent: Atman (5'10''00);
Médaille de bronze: Les Frankies (5'17''08).
8-11 ans:
Médaille d'or: La Performance (5'26''32);
Médaille d'argent La Bagarre (5'40''77);
Médaille de bronze: Les Fantastiques (6'38''46).

Diab'Atthlon garçons (course multidisciplinaire par équipe de 4)

12-15 ans:
Médaille d'or: Les Panthères (4'14''23);
Médaille d'argent: La Providence (4'18''14);
Médaille de bronze: Les Nwes Dalton (4'31''74).

8-11ans:
Médaille d'or: Ultime 7 (5'17''56);
Médaille d'argent: Mille Etoile (5'22''56);
Médaille de bronze: Amour du pays (5'28»21).

Après l'effort, le réconfort.

La cérémonie a été clôturée par une collation et un spectacle dansant couvert par la star Mixton et le groupe danse Orcy Lopez. Prochains rendez-vous, le 14 novembre 2015, à l'occasion de la journée mondiale contre le diabète. Le Club sportif La Colombe organisera sa deuxième édition «Rat Race» (Course en tenue de travail ouverte à toutes les entreprises, mutuelles, associations et autres groupements...) et un meeting sportif et culturel de sensibilisation pour les enfants de 8-15 ans.

NECROLOGIE

Le Professeur Joseph VOUIDIBIO, de l'Université Marien Ngouabi, ses enfants et petit-fils, ses parents, ses beaux-parents, l'ensemble de la famille,

remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances du soutien multiforme apporté lors de la disparition tragique de son épouse et mère décédée le samedi 22 Août 2015, au Chu de Brazzaville. Son inhumation a eu lieu le mercredi 2 septembre 2015. Que tous trouvent ici, l'expression renouvelée de notre sincère gratitude. Maman Julienne, repose en paix auprès du Père, le Dieu de Miséricorde.

Initiation des jeunes

Les bambins ont fait école

La quinzième édition du stage international d'initiation au tennis et au basket qu'organise, chaque année, Bienvenu Hondolo, à travers la plateforme horizon 2025, a pris fin dimanche 30 août 2015, à l'esplanade de l'hôtel Elaïs. En présence de Louis Banthou, directeur de cabinet du département de Pointe-Noire, et de nombreux parents.

L'activité a concerné les enfants dont l'âge varie entre 14 et 18 ans. Le thème retenu cette année était: *«La jeunesse congolaise face au rendez-vous des jeux africains Brazzaville 2015».*

Parfait Jacques Mouanda-Passi, secrétaire chargé aux sports, loisirs et éducation physique de la plateforme horizon 2025, a mis à profit cette journée pour dévoiler aux parents venus nombreux pour la circonstance les objectifs de la plateforme: *«Le projet tennis et basket a pour ambition de fédérer les enfants autour de ses valeurs et ses idéaux, afin de contribuer non seulement à la dimension sportive et physique, mais aussi à la dimension éducative et sociale, gage d'un mieux-être, afin de faire de ses enfants des citoyens responsables de demain. Cette année, le stage était plus profitable aux enfants. Et pour cause ? Les deux sports étaient associés à plusieurs activités ludiques telles : l'apprentissage de l'alphabet, du dessin, de la lecture des bandes dessinées et autres ».* Pendant deux mois, les bambins ont développé l'esprit communautaire, d'équipe et d'unité.

De nombreux parents ont compris l'intérêt de cette activité et s'en réjouissent. *«Avant cette formation, je vous assure que mon enfant qui pourtant à déjà 9 ans était timide. Elle était renfermée sur elle-même. Mais, depuis que je l'ai inscrite ici, elle est devenue plus courageuse que jamais, elle devient la plus bavarde et disciplinée de la maison. Merci à la plateforme horizon 2025 d'y avoir pensé. Je souhaite que cette activité puisse se pérenniser dans le temps et dans l'espace »,* a déclaré Colette Effoli.

Il faut signaler que chaque enfant est reparti à la maison avec un kit scolaire.

Equateur Denis NGUIMBI

Coopération Congo-Italie

Signature d'un protocole d'accord et match de gala des vieilles gloires de football

Dans le cadre du cinquantenaire des Jeux africains, dont Brazzaville abrite la 11e édition, et des bonnes relations de coopération existant dans le domaine sportif entre le Congo et l'Italie, un protocole d'accord de coopération a été signé entre le Fécofoot (Fédération congolaise de football), représentée par son président, Jean-Michel Mbono et la Figc (Fédération italienne de football), par Danilo Filacchio coordinateur des affaires internationales. C'était mercredi 2 septembre 2015, au Centre national de formation de football, à Brazzaville. Cette signature était suivie d'un match de gala entre les anciens Diables-Rouges et l'équipe italienne de la Stelle Azzure, championne du monde 2006. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, les deux parties entendent consolider et développer, ultérieurement, un rapport étroit de collaboration et un partage des ressources et de compétences et se déclarent disponibles à coopérer entre elles dans divers secteurs d'intérêt réciproque. Il est prévu, également, des cours techniques et de formation, séminaires et congrès pour techniciens, experts, entraîneurs, arbitres et footballeurs. Aussi, les deux parties s'engagent à établir un programme d'échanges sur la base duquel, le personnel de la Fécofoot et celui des académies affiliées à ladite fédération pourra accéder aux compétences, cours et installations de la Figc (Fédération italienne de football), à Rome, et au secteur technique de Coverciano. Les deux parties organiseront, également, des opérations visant à dynamiser les académies et écoles de formation de football, en y apportant du matériel et des compétences.

Danilo Filacchio et Jean-Michel Mbono répondant aux questions des journalistes après la signature de l'accord.

La délégation italienne posant avec les officiels congolais et les jeunes du Centre national de formation de football.

Les deux personnalités signataires de cet accord se sont réjouis de cet accord et ont souhaité que tout ce qui est prévu soit appliqué pour le bien des dirigeants et footballeurs des deux pays.

Après la signature de l'accord et l'échange des parapheurs, un échantillon de cadeaux a été remis aux Diables-rouges cadets pensionnaires du Centre national de formation de football, ponctuée par la visite guidée de la nouvelle salle de musculation dudit centre, offert par la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo).

Aussi, un jour avant la signature de cet accord, et dans le cadre des 11es Jeux africains, des responsables de la fédération italienne de football, avec à leur tête, M. Gracioli, et ceux de la Fécofoot, conduits par Médard Moussodia, 2e vice-président, en présence des joueurs de la Stelle Azzure, entraînés par Renzo Ulivieri, qui peu avant avaient foulé la pelouse du Stade Massamba-Débat, et des anciens Diables-Rouges étaient face à la presse. A cette occasion, les deux parties ont planché sur le match de gala et sur les relations entre les deux fédérations qui doivent être consolidées. Le lendemain, un match de gala a opposé les vieilles gloires des Diables-Rouges et la Stelle Azzure, au nouveau Stade de l'Unité, à Kintelé. En présence du président Denis Sassou-Nguesso, des représentants du gouvernement italien, et d'Andrea Mazzela, ambassadeur d'Italie, et d'autres personnalités. Cette rencontre, qui a drainé un grand public, s'est achevée sur un score nul de 3-3. Elle a, donc, permis aux Congolais de découvrir les anciennes stars du football italien qu'ils avaient l'habitude de voir à la télévision.

Alain-Patrick MASSAMBA

Jean Lounana Kouta, directeur général du Coja

«Nous nous sommes donné les moyens d'accueillir les Jeux africains»

Les 11es Jeux africains sont l'aboutissement d'une préparation, qui a nécessité la mise en place et l'implication du Coja (Comité d'organisation des Jeux africains). Explications de son directeur général, Jean Lounana Kouta. «Nous nous sommes donné les moyens d'accueillir les Jeux africains»

**Comment s'est déroulée l'organisation des Jeux africains, alors que beaucoup étaient sceptiques quant aux capacités du pays à organiser l'événement dans les temps?*

Jean Lounana Kouta.

**Nous devons, d'abord, saluer cette volonté qui a animé son Excellence M. le président de la République de voir les Jeux du cinquantenaire être organisés à Brazzaville. Cela rappelle à la mémoire collective africaine et, particulièrement, congolaise qu'il y a 50 ans, Brazzaville a abrité les premiers Jeux. C'est un honneur et une responsabilité vis-à-vis de l'Union africaine, propriétaire des Jeux. Pour réussir l'organisation de cet événement, un Comité d'organisation (Coja) a été nommé. Sa mise en place a connu quelques balbutiements, plongeant certains dans le pessimisme. Un sentiment contraire nous a animés. Nous étions confortés dans notre optimisme, nous étions tenus de réussir la mission qui nous avait été confiée. Sous l'autorité de M. le ministre des sports et de l'éducation physique, nous avons mis le cap sur l'objectif à atteindre. Un protocole d'accord avec l'U.a a été signé, balisant notre voie. Nous nous sommes mis au travail, avec les commissions spécialisées, les soumissionnaires, les prestataires de service. Le gouvernement a mobilisé des moyens financiers pour construire les installations de qualité. Tout compte fait, nous nous sommes donné les moyens nécessaires pour accueillir les Jeux.

**Accueillir près de 8000 athlètes, gérer l'alimentation, le logement, le calendrier, l'accès aux infrastructures, la commission communication et le marketing… Qu'est ce qui a été le plus difficile?*

** Si les Jeux s'étaient déjà déroulés, faisant le bilan, je pourrais vous répondre. Mais…hélas! J'en conviens avec vous: accueillir 8000 athlètes auxquels il faut ajouter près de 1000 officiels administratifs et des Confédérations sportives africaines et gérer près de 3000 bénévoles et volontaires dévolus aux fonctions de guides, chauffeurs, stadiers, interprètes…n'est pas aisée. Pour la circonstance, le Coja dispose de treize commissions spécialisées, qui ont la responsabilité de remplir, chacune, un objectif précis. Aussi, il s'agit de comprendre que toutes les tâches sont importantes, qu'il n'y en a pas de moins difficiles que d'autres. Le grand pas à franchir, qui nous conduit de plain-pied dans les Jeux, est la cérémonie d'ouverture dont nous devons réussir l'organisation. Est-ce là ce qui est le plus difficile dans l'organisation des Jeux? Je ne pense pas. Qu'en serait-il si les athlètes étaient mal logés, mal nourris, s'ils n'arrivaient pas à temps sur les lieux des compétitions? Tout est complexe. Il s'agit de faire en sorte que chacun des participants trouve satisfaction. Le Coja donne le meilleur de lui-même pour relever ce défi.

**Comment le Coja a-t-il convaincu les fédérations sportives d'envoyer leurs meilleures délégations?*

**Le Coja n'a engagé sur la question aucune procédure. La participation des athlètes de renom aux Jeux africains relève de la souveraineté de chaque pays. Nous n'avons pas à interférer, mais à travers différents contacts, avec des personnalités, des amis de la famille sportive, nous avons émis des souhaits de voir ces athlètes être présents à Brazzaville. Toutefois, ce qu'il faut retenir, c'est que depuis un certain temps, la Confédération africaine d'athlétisme a mis en place des dispositifs qui contraignent ces sportifs de renom à prendre part aux grands événements organisés sur notre continent. Ils sont tenus de s'y conformer. C'est, peut-être, cela qui justifie leur présence à ces Jeux. De plus, ces athlètes ont beaucoup à gagner en participant aux Jeux africains. Ils ont, là, l'occasion d'évaluer leur niveau sur le plan continental et d'avoir, in fine, des repères qui leur permettront de mieux se préparer aux Jeux olympiques de Rio, en 2016. Quoi qu'on dise, les Jeux africains appartiennent à l'U.a, donc à chaque pays africain membre de cette institution. Le Congo n'est qu'organisateur. Il s'agit, pour chaque pays, de faire en sorte que le niveau de ces Jeux soit rehaussé par la participation de ses meilleurs athlètes.

(Source: Reflet)

La ruée vers les médailles

Les compétitions des 11es Jeux africains battent leur plein, dans certaines disciplines. L'escrime a bouclé son tournoi, toutes les médailles étant attribuées. Le tournoi de badminton par équipe a donné, aussi, son verdict. Sept finales de natation étaient au programme, dimanche 6 septembre, au centre nautique ''La Paix'', à Kintélé. Quant au tournoi de boxe, il était en vedette alors qu'on en est encore qu'aux éliminatoires

*Badminton: l'or pour la surprenante Ile Maurice

Grosse surprise: l'équipe masculine de l'Ile Maurice a remporté la médaille d'or du tournoi de badminton par équipe, en battant, en finale, l'Afrique du Sud, par 3-2. Le secret des Mauriciens? Prenez de la joie en jouant le badminton, leur a conseillé leur entraîenur. Malheureuse finaliste, l'Afrique du Sud se contente, donc, de la médaille d'argent. Le podium est complété par le Nigeria, éliminé par l'Ile Maurice en demi-finale, et les Seychelles qui glanent, chacun, la médaille de bronze.

*Escrime: l'Egypte rafle les médailles

L'Egypte et la Tunisie se taillent la part du lion, que ce soit en fleuret ou au sabre, dans les deux versions.

Dans l'épreuve du fleuret masculin individuel, un face-à-face a opposé Abouelkassem (Egypte) à Djitli Roman (Algérie), en finale. L'or a été accroché au cou de l'Egyptien. Essam Mahomed (Egypte) et Ferjani Mohamed (Algérie) se contentent de la médaille de bronze.

Quant à l'épreuve de fleuret dames, le duel tuniso-tunisien entre Ines Boubakry et Jabri Haifa a tourné en faveur d'Ines, qui remporte l'or, sa compatriote s'offrant l'argent. Hadil Elsharkawy (Egypte) et Anissa Khefaoui (Algérie) s'offrent, chacune, la médaille de bronze.

Au sabre masculin, Ferjani Fares (Tunisie) a éjecté son compatriote Hichem Samandi, pour prendre la médaille d'or. Ahmed Ehab (Egypte) et Elsissy Ziad (Egypte) sont sur la troisième marche du podium.

Dans l'épreuve de l'épée féminine individuelle, l'or est revenu à Sarra Besbes (Tunisie), l'argent, à Ayah Mahdy (Egypte), et le bronze, à Nourhan Desouky (Egypte) et Anissa Khefaoui (Algérie).

Enfin, l'Egypte a remporté les trois dernières épreuves par équipe disputées dimanche 6 septembre. Dans l'épreuve du fleuret masculin, elle a triomphé de la Tunisie par 45 touches à 15. Au sabre féminin, l'Egypte a arraché l'or aux dépens de l'Algérie, par 45 touches à 33. Dans l'épreuve de l'épée masculine, l'Egypte a plié le Sénégal, par 45 touches à 29. Quelle razzia!

*Volley-ball: sourire pour le Congo hommes!

Le Congo a gagné, samedi 4 septembre, lors du tournoi masculin, sa première véritable victoire, en battant le Nigeria, par 3 sets à 0. Il avait pris ses premiers points aux dépens de la Gambie, mais par forfait. Ci-après, les autres résultats du tournoi, qui va se prolonger jusqu'au 14 septembre: Cap Vert-Seychelles (3 sets à 2), Egypte-Botswana (3 sets à 0), Ghana-Rwanda (3 sets à 1), Algérie-Seychelles (3 sets à 0), en hommes; Congo-Egypte (0 set à 3), Seychelles-Botswana (3 sets à 1).

*Football: Egypte forfait!

La Fédération égyptienne de football a retiré ses deux formations. Le tournoi a débuté, dimanche 6 septembre, par un gros match nul (0-0) entre le Ghana et le Sénégal, qui se sont affrontés au Stade Massamba-Débat, en hommes. Sur la même pelouse, mais en dames, le Nigeria a, sans surprise, surclassé le Congo (1-5). Au Stade de l'Unité, à Kintélé, la Côte d'Ivoire s'est imposée aux dépens de la Tanzanie (1-0).

*Natation: les Sud-Africains incontestables

Les nageurs d'Afrique du Sud n'ont pas attendu longtemps pour dérouler leur rouleau compresseur. Ils ont trusté plusieurs médailles, lors de la première journée, dimanche 6 septembre 2015, notamment quatre médailles d'or. L'une de ces médailles pend sur le cou de leur vedette Cameron Van Den Burgh, vainqueur du 100m Nage libre. L'Egypte suit, avec deux médailles d'or, et l'Algérie, 1 médaille d'or, remportée par Rania, qui s'est fondue en larmes, au 400m 4 Nages. Le centre nautique a émerveillé les Algériens. « C'est un rêve d'avoir une telle piscine, ça fait vraiment plaisir.», a avoué un membre de l'équipe algérienne.

*Boxe: salle comble à Talangaï!

Le tournoi de boxe a été retardé de quelques jours. Il n'empêche. La première journée, dimanche 6 septembre, s'est déroulée, salle comble, au gymnase Nicole Oba, à Talangaï, surchauffé par un public très exubérant. Pourtant, on en est qu'aux éliminatoires, toutes catégories. En tout cas, les combats se déroulent devant un public très passionné par les coups de poing que s'échangent les principaux protagonistes.

G.M.

(Suite de la page 3)

interprété de façon magistrale dans une totale harmonie et une profonde maîtrise, selon un scenario de talent laissant la dominante à l'engagement, à la solidarité et à l'espoir. Le point d'orgue a été le spectacle son et lumière produit par la société Richard Attias et Associés: une gigantesque fresque retraçant l'histoire du Congo et de l'Afrique, sur fond de musique et de tam-tams qui ont mis le feu dans les gradins où des jeunes gens dansaient et chantaient au rythme de la musique et des chants du continent. Les gigantesques feux d'artifice et jeux de lumière allaient embraser le stade, créant ainsi une ambiance de feu. Des coups de canon ont résonné dans le ciel. Ce moment restera inoubliable dans l'esprit de ceux qui ont vécu l'événement.

L'ouverture des Onzièmes jeux africains à Brazzaville était, donc, belle, sensationnelle et impressionnante. Le Congo a relevé le défi d'abriter ces jeux, en apportant une touche encore plus solennelle et balayant ainsi les doutes qui pesaient sur certains esprits. Le génie congolais a montré son savoir-faire, grâce au sens de coopération. Depuis, les choses sérieuses ont commencé dans les différentes disciplines retenues pour les jeux et chaque pays regarde, chaque jour qui passe, sa moisson de médailles. Il y en a qui, jusque-là, n'ont encore rien récolté, mais les jeux continuent, dans les infrastructures sportives aux normes internationales dont la ville de Brazzaville vient d'être dotées.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

(Reportage photos Alain-Patrick MASSAMBA)

BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.
BUROTOP IRIS
APC
by Schneider Electric
4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

RICOH
N°1 Mondial
en solutions d'impression
BUROTOP IRIS
4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur
Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE
Windows
à 99.000 FCFA/HT
*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.
4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
SAMSUNG
les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes SAMSUNG
avec la technologie Anti-bourrage
4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56